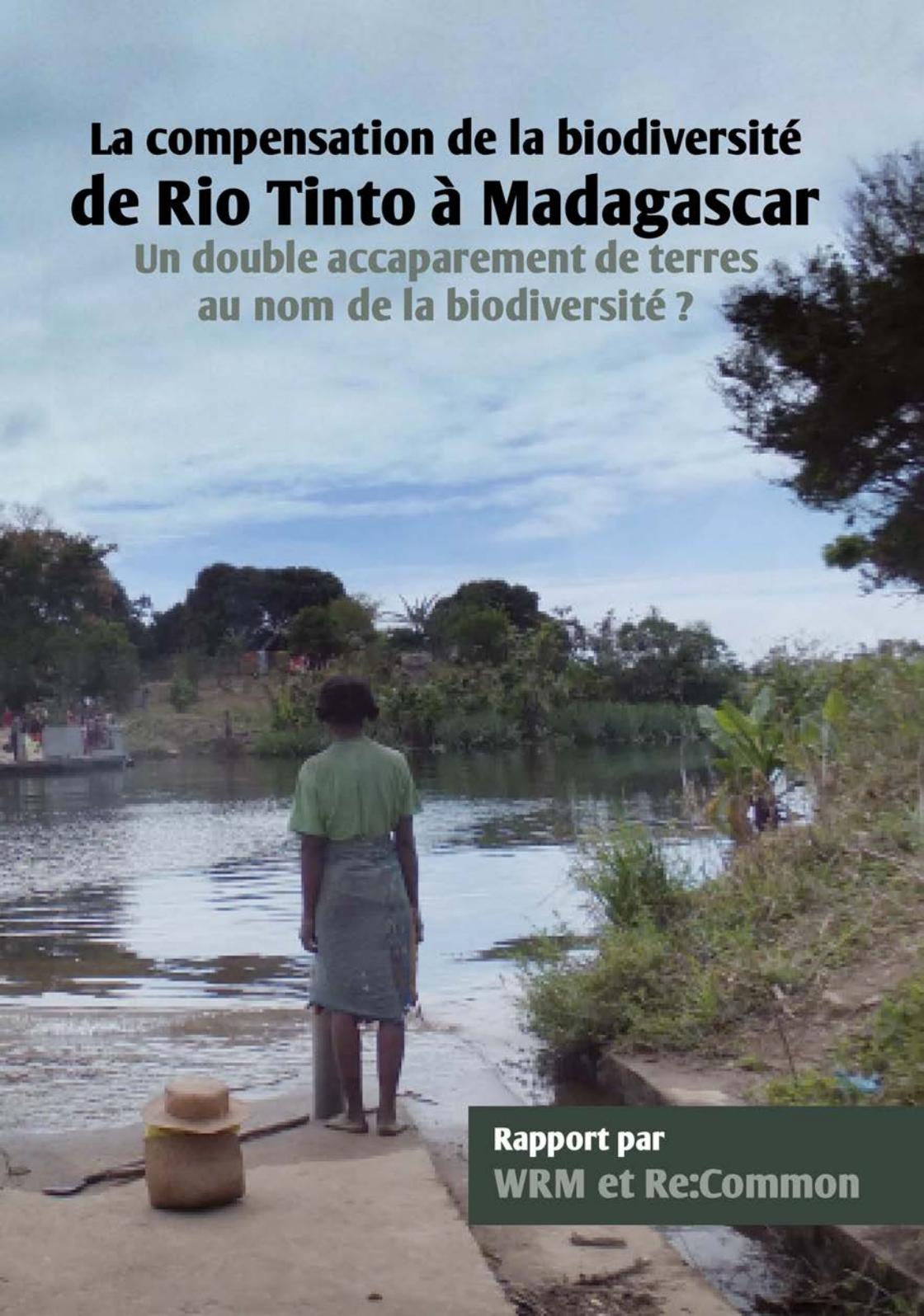


La compensation de la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar

Un double accaparement de terres au nom de la biodiversité ?



Rapport par
WRM et Re:Common

La compensation de la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar

Un double accaparement de terres au nom de la biodiversité ?

Rapport par
WRM et Re:Common

Credits

Écrit par Jutta Kill et Giulia Franchi

Éditeur: Ronnie Hall

Traduit de l'anglais par Junassye Rabemazaka et Collectif TANY

Photo: Jutta Kill

Conception graphique: Carlo Dojmi di Delupis

Réalisation:

World Rainforest Movement ([wrm.org.uy](http://www.wrm.org.uy)) et Re:Common (www.recommon.org)

Collaboration: Collectif TANY - <http://terresmalgaches.info/>

L'appui financier a été fourni par Misereor (Allemagne) et par la Société suédoise pour la conservation de la nature (SSNC). Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement le point de vue des organisations d'appui ou des bailleurs de fonds.

Mars 2016

Table des matières

Introduction	4
1. Ce qu'en pensent les villageois : « C'est injuste »	10
2. Qu'est-ce que la compensation de la biodiversité ?	19
3. Le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM	26
4. Le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy	36
5. Organisations écologistes associées à la compensation de la biodiversité de Bemangidy	40
6. Réflexions sur l'enquête sur le terrain	44
7. Ce que notre visite nous a appris sur la compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM	49
Information complémentaire	52
Endnotes	53

Introduction

Ces dernières années, les sociétés minières ont commencé à promouvoir activement la ‘compensation de la biodiversité’ comme un moyen de ‘verdir’ le secteur minier.

En effet, ce système promet de contrebalancer la biodiversité perdue à un endroit en protégeant celle qui, dit-on, risque d’être détruite ailleurs. Dans la pratique, ce système donne aux entreprises l’autorisation de poursuivre leurs opérations destructrices de l’environnement, qu’il s’agisse de mines, de plantations industrielles, de grandes infrastructures, de barrages hydroélectriques ou d’autres encore, et les aide à obtenir du financement (par exemple, celui de la Banque mondiale).

Le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM¹ dans la région d’Anosy du sud-est de Madagascar est peut-être le projet de compensation du secteur minier qui a reçu le plus de publicité. Son objectif est de contrebalancer la perte de biodiversité due à la destruction d’une forêt littorale unique qui se trouve dans

le site de la mine d’ilménite de Rio Tinto QMM, à Fort Dauphin, elle aussi dans la région malgache d’Anosy.

Au projet de Rio Tinto participent également l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)², les jardins botaniques de Kew et du Missouri, des ONG écologistes internationales et malgaches (dont le partenaire national de BirdLife International), et le Biological Diversity Advisory Committee, dont les membres proviennent du milieu scientifique et d’ONG écologistes.

De nombreuses brochures de luxe – publiées, entre autres, par l’UICN, BirdLife International, le World Business Council on Sustainable Development et le Business and Biodiversity Offsets Programme (BBOP) – qualifient d’exemplaire l’initiative de Rio Tinto QMM. Elles répètent toutes la promesse du géant minier : en plus de compenser la biodiversité perdue, l’extraction minière finira par avoir un « impact positif net ».

Rio Tinto affirme que la mine d’ilménite de QMM à Fort Dauphin aura un « impact positif net » pour deux raisons. La première, c’est que



les forêts de la concession minière auraient été détruites de toute façon par la population locale au cours des prochaines décennies. Ce discours a été contesté par des études qui ont dépisté les racines coloniales de l'argument suivant lequel l'utilisation malgache traditionnelle de la terre était 'irrationnelle' ou 'inefficace'³. La deuxième, c'est que l'entreprise paiera pour la remise en état des forêts surexploitées, celles du site de la mine mais aussi celles de plusieurs autres sites 'de compensation', pour que la biodiversité forestière puisse se rétablir⁴.

Des recherches scientifiques ont élaboré des descriptions détaillées où l'on compare les espèces de la forêt du site prévu pour la compensation et celles de la forêt qui sera détruite par la mine d'ilménite de Rio Tinto

Terres utilisées traditionnellement comme pâturages et pour l'agriculture de subsistance, à la lisière de la forêt de Tsitongambarika proche du site de compensation de la biodiversité de Bemangidy. Photo Jutta Kill, WRM

QMM. Des articles journalistiques ont analysé l'impact des opérations sur les communautés paysannes et les pêcheurs des environs immédiats de la concession minière. Néanmoins, on n'y trouve aucune information sur les conséquences qu'aura le projet de compensation de la biodiversité (à l'extérieur de la concession minière) pour les communautés concernées ou participantes.

Que pensent de la compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM les personnes les plus directement touchées par cette initiative pilote ?

Une enquête sur le terrain menée par Re:Common et le Mouvement mondial

pour les forêts (WRM) en septembre 2015 chercha à connaître l'avis des villageois qui habitent à proximité du site du projet de compensation de Rio Tinto QMM. En particulier, ils rendirent visite à ceux qui vivent près de Bemangidy, l'un des trois sites qui intègrent le plan de compensation de la biodiversité prévu par l'entreprise pour la mine d'ilménite de Fort Dauphin ⁵.

Les membres de l'équipe apprirent que l'accès de la communauté à la forêt avait été fortement limité, que la population disposait de très peu d'information sur ce que sont les projets de compensation de la biodiversité, et qu'elle avait reçu encore moins d'information sur les industries (généralement des compagnies aériennes et des transnationales des secteurs minier, pétrolier ou agro-industriel) qui finançaient ou achetaient les 'crédits de compensation' de ces projets. Les communautés visitées ne savaient pas que ce qu'on leur avait présenté comme un « projet de conservation » était conçu en fait pour compenser la destruction de la forêt littorale unique proche de la ville de Fort Dauphin, une cinquantaine de kilomètres au sud du site de Bemangidy-Ivohibe destiné à compenser la perte de biodiversité due à la mine d'ilménite de Rio Tinto QMM.

Bien que les brochures de l'entreprise et celles des ONG écologistes expliquent

les rapports entre les restrictions à l'utilisation communautaire de la forêt à Bemangidy, la plantation d'arbres et la compensation de la biodiversité, ces rapports n'ont pas été expliqués aux communautés concernées. Ce qu'on leur a expliqué – et imposé – ce sont les limitations sur l'utilisation qu'ils peuvent maintenant faire de la forêt.

Les villageois pensent que ces limitations leur ont été imposées sans négociation et sans tenir compte de leur situation. On leur avait promis de nouvelles activités génératrices de revenus pour atténuer les effets de la perte d'accès à la forêt, mais elles ne se sont pas encore matérialisées, alors que les fortes limitations à l'utilisation de la forêt sont déjà en place. Une réunion avec une ONG écologiste chargée de la mise en œuvre a révélé aussi que, pour faire respecter ces restrictions, des méthodes déplorables sur le plan éthique avaient été employées (pour en savoir plus voir le Chapitre 6, Réflexions sur l'enquête sur le terrain).

Le présent rapport a pour but d'avancer dans l'analyse critique de la compensation de la biodiversité,

- en fournissant de l'information aux communautés touchées ou contactées pour participer à des projets de compensation de la biodiversité. Nous pensons qu'il est particulièrement important de faire connaître les graves effets négatifs que la compensation



de la biodiversité de Rio Tinto QMM est en train d’avoir sur les communautés du site de Bemangidy-Ivohibe, parce que ce projet est présenté au plan international comme le modèle de compensation de la biodiversité du secteur minier ;

- en divulguant l’information que les entreprises et leurs collaborateurs qui mettent en œuvre des projets de compensation ne révèlent pas habituellement aux communautés. Dans le Chapitre 2, nous expliquons ce que sont les projets de compensation de la biodiversité, afin que les communautés comprennent le processus et puissent tenir tête aux ONG. En

L’un des trois passages à traverser en bac entre Fort Dauphin et les villages d’Iaboko et d’Antso, touchés par le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy de Rio Tinto QMM.

Photo Jutta Kill, WRM

effet, celles-ci sont persuadées qu’elles n’ont pas à expliquer la compensation, « parce que ce que la communauté a besoin de savoir c’est qu’il s’agit de conservation et qu’elles doivent arrêter d’y faire des cultures » ;

- en sensibilisant le public international à la situation intenable que la compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM a provoquée dans le village d’Antso. Nous espérons que l’information divulguée aidera

la communauté dans ses efforts de mettre fin à un problème qui met en péril la capacité des villageois de nourrir leurs familles. La mise en œuvre du projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM à Bemangidy est en train de condamner les familles qui dépendent de l'agriculture de subsistance à l'insécurité alimentaire et à la faim, tandis qu'une des principales transnationales minières du monde gagne de plus en plus d'argent grâce à l'extraction de l'ilménite ;

- en renforçant la voix de ceux qui réclament qu'on mette un terme à la fausse solution de la compensation, que ce soit au nom de la biodiversité, du carbone, de la restauration des forêts, de l'eau propre, de la pollution industrielle, du 'capital de développement communautaire' ou des quotas pour les femmes dans les conseils d'administration des transnationales ⁶.

Présentation des chapitres

« Ce qu'en disent les villageois » est rapporté dans le Chapitre 1. Ces commentaires donnent un aperçu des expériences des habitants du site de compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe. Les fonctionnaires locaux et les villageois racontent leurs perceptions, leurs impressions

et les expériences recueillies lors des rencontres avec les défenseurs du projet de compensation. Ils expliquent que le projet interdit aux membres de la communauté de cultiver du manioc à la lisière de la forêt, sans leur offrir une option de rechange pour qu'ils puissent continuer à planter cet élément de base de leur alimentation.

Ni Rio Tinto QMM ni les organisations qui collaborent avec l'entreprise à cet endroit en particulier ne semblent avoir donné un panorama complet du projet. Ils n'ont pas informé la communauté que le 'projet de conservation' était en réalité une compensation de la biodiversité, grâce auquel à Rio Tinto QMM aurait accès aux gisements d'ilménite situés en aval d'une forêt littorale unique proche de la ville de Fort Dauphin, et à quelque 50 kilomètres – de trois à six heures de voyage – au sud du site de compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe. Le Chapitre 2 donne une courte explication de ce que sont les compensations de biodiversité, pour que les communautés puissent discuter avec les ONG qui viennent leur faire des leçons sur l'importance de protéger les forêts « pour les générations futures » ou « pour la biodiversité », mais qui leur cachent des renseignements d'un intérêt crucial.

Les Chapitres 3, 4 et 5 apportent des renseignements sur le site du projet de compensation de la biodiversité de

Bemangidy-Ivohibe et sur le rôle qu'il joue dans la stratégie de conservation de la biodiversité de Rio Tinto. Une brève description des organisations qui collaborent avec Rio Tinto dans la réalisation des activités à Bemangidy est donnée en complément.

Dans le Chapitre 6, les auteurs réfléchissent sur les enseignements qu'ils ont tirés de leurs conversations avec les membres des communautés et de leurs rencontres avec des personnes impliquées dans la mise en œuvre de la compensation de la biodiversité à Bemangidy. Le Chapitre 7 résume brièvement ces réflexions.

1. Ce qu'en pensent les villageois « C'est injuste »

« Nous comprenons qu'il est important de protéger les forêts. Mais ils auraient dû mettre en œuvre des projets qui nous permettent de cultiver des aliments, avant de nous empêcher d'utiliser la forêt. Autrement, nous nous retrouvons sans nourriture et ça, c'est un problème. »

Des restrictions imposées sans aucune négociation possible

La vie est dure pour la plupart des villageois de la région littorale du sud-est de Madagascar.

Les sols sont sableux le long de la côte, tandis que la pente au pied des montagnes intérieures qui constituent le massif forestier de Tsitongambarika, est raide et la couche arable mince. La production d'aliments est donc destinée surtout à la subsistance, et elle représente un dur labeur. Dans les villages que nous avons visités, l'aliment de base était le manioc.

Avant l'arrivée à Bemangidy-Ivohibe de Rio Tinto QMM avec son projet de compensation de la biodiversité, les villageois plantaient du manioc sur la lisière de la forêt. Une parcelle de 15 m² sur les collines boisées fournissait assez de manioc pour nourrir une famille de cinq personnes pendant environ cinq jours. La méthode de

culture était surtout itinérante, et les familles cultivaient leurs parcelles pendant quelques années ; quand la production de manioc diminuait, elles laissaient la terre en jachère pour lui permettre de se reconstituer. Le terme local pour les champs en jachère est 'hindy'. Avant de les remettre en production, les villageois brûlent la végétation pour en libérer les nutriments. Dans ce système agricole fondé sur la rotation des cultures, aucun engrais chimique n'est utilisé.

Une des restrictions que la compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe impose maintenant à la communauté est que les villageois n'ont plus le droit de planter du manioc en bordure de la forêt ni d'utiliser la forêt comme ils le faisaient avant. Les restrictions ont été présentées dans ce que les villageois ont appelé un 'dina'. Le 'dina' appartient au système traditionnel et permet de régler l'utilisation coutumière de la terre, au sein de la communauté et entre les communautés. Il décrit ce que les membres de la communauté peuvent ou non faire.

La formulation d'un 'dina' implique une négociation entre ceux qui utilisent la terre pour décider comment peut



être exploitée une zone déterminée. Pour cette raison, le degré de respect du ‘dina’ est souvent supérieur à celui d’un arrêté de l’administration. Naguère encore, le ‘dina’ n’était pas un document écrit : il n’avait pas besoin de l’être. Les personnes concernées avaient participé à la négociation et, ayant fait partie du processus, s’engageaient à respecter ce qu’elles avaient décidé ensemble. Cependant, depuis dix ou vingt ans les autorités de l’État et les ONG écologistes ont commencé à appeler ‘dina’ des documents qui contiennent des normes écrites imposées aux communautés dans le cadre des projets de conservation.

Les gens des villages nous ont raconté qu’un ‘dina’ leur avait été présenté vers 2003, quand le gouvernement malgache avait transféré la gestion de la partie nord de la forêt de Tsitongambarika

Champs de manioc dans les dunes. Les dunes sont le seul endroit qui reste aux habitants d’Antsofo pour planter du manioc, leur nourriture de base. Quand la terre a été désignée aire protégée et cédée à Rio Tinto QMM comme site de compensation de la biodiversité, la culture traditionnelle des champs proches de la forêt a été interdite. Photo Jutta Kill, WRM

(TGK III) aux autorités locales et à l’ONG écologiste malgache Asity⁷. Le gouvernement et les organisations écologistes ont recours aux ‘dinas’ quand il s’agit de transférer aux autorités locales la gestion des forêts des zones protégées. Ces ‘dinas’ sont formulés avec une contribution minimale des organisations communautaires qui sont créées dans les processus de transfert de gestion. La communauté ne contribue directement qu’à l’affinage des normes ; les restrictions elles-mêmes ne sont pas négociables.

Le ‘dina’ écrit qui s’applique à la zone

de conservation de la biodiversité de Bemangidy divise la forêt en trois sections différentes quant à leur 'utilisation'. Dans l'une, toute utilisation est interdite (sauf pour des recherches scientifiques). Dans la deuxième, on entreprend des activités de réhabilitation et une utilisation limitée pourra être permise à l'avenir. Dans la troisième, les villageois sont autorisés à utiliser des parcelles préalablement soumises à la culture sur brûlis et des parcelles en jachère ou 'hindy'. Néanmoins, pour utiliser cette troisième zone il faut un permis de l'autorité locale constituée dans le cadre du transfert de la gestion, dénommée Communauté de Base (COBA). De façon générale, pour obtenir ce permis les villageois doivent en général être membres de la COBA et payer une cotisation.

Ceux que l'on découvre en train de cultiver dans la forêt sans le permis correspondant, ou dans des zones où l'exploitation est interdite, doivent payer une amende qui va de 50 000 à un million d'ariary (entre 15 et 300 euros). Pour replacer ces valeurs dans leur contexte, disons que plus de 75 % des Malgaches vivent avec moins de 2 USD par jour, et que le salaire minimum officiel était en 2015 de 125 000 ariary (35 euros par mois). « Si vous ne pouvez pas payer l'amende, on vous emmène au Département forestier et puis en prison », a expliqué un villageois.

Les villageois ont mentionné aussi

un 'dina d'Asity'. Ce 'dina', ont-ils expliqué, interdit l'utilisation du feu sur les flancs des montagnes, même lorsqu'il s'agit de brûler un champ en jachère pour le remettre en culture. Peu après notre visite de septembre 2015, un villageois a brûlé la végétation d'un de ses 'hindys' pour préparer la terre. Lors d'une réunion où l'on discutait des conclusions du présent rapport, les villageois ont expliqué qu'il est en difficulté et qu'il a besoin de terre pour cultiver du manioc. On lui a ordonné de payer une amende de 100 000 ariary pour avoir fait du feu dans une zone où cela est interdit par le 'dina' qui régit l'utilisation de la forêt dans la zone du projet de compensation de la biodiversité.

La sécurité alimentaire en danger

« Nous cultivions du manioc dans la forêt avant l'arrivée de ce projet. À présent, nous ne pouvons plus planter en forêt, et nous devons acheter notre nourriture, et c'est un problème parce que nous n'avons pas d'argent. Heureusement, en ce moment il y a du travail pour quelques personnes du village dans les travaux de construction de la route ⁸, donc au moins quelques-uns peuvent travailler et avoir de l'argent pour acheter des aliments. Nous ne pouvons plus produire assez pour nourrir nos familles. Mais nous ne savons pas ce que nous ferons quand la route sera finie. Cela va être encore plus dur ! »

Cette description du projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM est une des premières que

nous avons entendues, et elle nous a été répétée plusieurs fois au cours de nos échanges avec les villageois.

Asity est une ONG écologiste malgache, partenaire de BirdLife International. Les villageois se rappellent que l'organisation est arrivée vers 2011 et qu'elle a fait savoir aux villageois que la forêt devait être protégée 'pour les générations futures et pour les ancêtres', et qu'ils devaient arrêter d'y cultiver du manioc ou d'autres plantes.

Comme on leur a dit qu'ils ne pouvaient plus planter du manioc sur la montagne, ils ont commencé à chercher d'autres endroits pour le faire. Les dunes de sable étaient le seul endroit à leur portée. Les champs sont à 3 ou 4 kilomètres des villages en direction de l'océan, et il faut près d'une heure de marche pour y arriver, en traversant des marais et de petites lagunes et en contournant une grande lagune. Les



villageois ont expliqué que pendant la saison des pluies (de novembre à avril) le trajet est dangereux, surtout au retour, quand on ramène de la nourriture dans les villages.

D'autre part, la productivité du sol sableux des dunes est beaucoup plus faible que celle de la forêt, et la culture du manioc ne marche pas très bien. Les nouveaux champs de manioc ne produisent pas assez pour nourrir toutes les familles des villages. Alors qu'une parcelle de 15 m² en bordure de la forêt produisait assez pour nourrir une famille de cinq personnes pendant près d'une semaine, dans les dunes la même superficie ne produit que ce qu'il faut pour nourrir cinq personnes pendant une journée, ont expliqué les villageois. La première récolte est prête environ six mois après la plantation, mais les tubercules sont petits et de qualité médiocre.

Aucune nouvelle option de production alimentaire et de moyens d'existence en perspective

Rien que du point de vue de la sécurité alimentaire, la compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM à Bemangidy est en train de s'avérer désastreuse : il est difficile de planter

Les villageois doivent traverser cette lagune pour aller du village d'Antsoiso à leurs champs de manioc dans les dunes, le seul endroit où ils peuvent cultiver du manioc depuis que le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM les empêche d'accéder à leurs champs traditionnels en bordure de la forêt.



du manioc dans les dunes, loin des villages, dans des sols pauvres qui ne conviennent pas aux variétés de manioc dont disposent les communautés. Les villageois se retrouvent sans leur nourriture de base pendant la plupart de l'année, et les familles n'ont pas de recettes régulières pour acheter des vivres.

« Asity est venue vers 2011 et nous a dit que nous ne pouvions plus toucher à la forêt. En 2013 ils sont venus pour commencer à planter des arbres. Ils nous ont dit que ce projet était très important parce que nous avons besoin de davantage de forêts pour les générations futures. Ils nous ont dit qu'ils nous fourniraient du travail en échange, et que le projet allait durer longtemps. Puis ils ont arrêté de planter en 2014. Ici, dans le village, une vingtaine de personnes seulement ont pu travailler à planter des arbres, à 3 000 ariary [1 euro] par jour, et c'était un travail temporaire.

Le village d'Antsofso, dans le district d'Iabakoho. Il est interdit aux habitants de planter du manioc à la lisière de la forêt, qui a été affectée à la compensation de la biodiversité pour Rio Tinto QMM.

Photo Jutta Kill, WRM

Ils décident jour par jour. C'est bien de planter des arbres, mais cela ne nous donne pas de sécurité à long terme. Et ils ont dit qu'ils pensaient mettre en route quelques projets sociaux pour que nous puissions faire des cultures alimentaires, puisque nous ne pouvons plus le faire en forêt. Ils étaient censés commencer à le faire mais ils n'ont pas encore démarré», a expliqué un villageois.

Les villageois ont dit aussi que la sélection des personnes qui allaient planter des arbres se compliquait à cause de l'interférence d'Asity : *« Au total, ceux qui participaient à la plantation n'étaient que 30 ou 40, et seulement de temps en temps. Ils viennent toujours sans prévenir. Et puis ils demandent au*



Panneau posé sur le bord du site de compensation de la biodiversité de Bemangidy. Il dit : « Plantation d'arbres indigènes. Il est interdit de couper des arbres. Il est interdit de faire du feu. Défense d'entrer. »

Photo Jutta Kill, WRM

responsable de la pépinière de choisir les gens du village qui viendront planter. Un jour ils viennent et disent 'aujourd'hui il nous faut dix personnes'. Il amène dix personnes et ils lui disent qu'on est onze (lui compris), alors ils lui demandent s'il va payer pour le onzième. En plus, la prochaine fois qu'ils viennent ils lui demandent d'amener telle ou telle personne à nouveau, parmi ceux qui avaient déjà participé à la plantation, et cela lui pose un problème dans le village, parce que ce sont toujours les mêmes personnes qui travaillent. En fait, Asity ne veut pas dépenser de l'argent. Ce qu'il aurait fallu faire, c'est que tous les membres de la COBA y participent, à tour de rôle peut-être, mais ils veulent économiser de l'argent et alors ils créent un nouveau problème. »

Au cours des entretiens, les villageois ont expliqué qu'au départ on avait parlé de la possibilité de planter des eucalyptus près du village, pour avoir du bois à brûler et du bois d'œuvre

pour construire des maisons. Il y a eu quelques essais de plantation, mais ils ont été abandonnés et aucun autre arbre n'a été planté. Les villageois ont dit que, quand ils ont demandé quand allait commencer la plantation près de leur village, on leur a répondu « il vaut mieux planter des arbres indigènes pour vos ancêtres, plutôt que des eucalyptus le long de la route » (voir aussi le Chapitre 6). Mais aucun arbre indigène n'a été planté non plus le long de la route, où ils auraient été accessibles pour fournir du bois à la population.

Les villageois ont expliqué qu'ils avaient l'impression que le projet apporterait des emplois et de nouvelles possibilités de revenus pour leurs communautés, afin de compenser la perte d'accès à des terres pour planter du riz, des bananes et du manioc. Au moment où nous avons visité le village d'Antsofso, aucune possibilité d'emploi ni de moyens d'existence alternatifs ne s'était matérialisée. Pourtant, les restrictions à l'utilisation de la forêt étaient déjà appliquées. « *Asity nous a interdit d'utiliser la forêt parce qu'elle sera une zone protégée. Si nous l'utilisons, nous devons payer une amende, mais comment peuvent-ils nous parler d'argent ? Nous n'en avons pas* », a dit un villageois.

Un autre a ajouté : « *personne ne peut dire qu'Asity lui paie un salaire. Il y a très peu de travail et seulement temporaire. [En plus de la plantation occasionnelle d'arbres.] Asity paie 50 000 ariary [15 euros] à deux personnes du village, mais 50*

000 ariary ne suffisent pas et payer deux personnes seulement ne suffit pas non plus. Notre problème c'est la subsistance, et deux personnes à 50 000 ariary ce n'est pas assez.»

Les droits coutumiers sur l'utilisation de la forêt ne sont pas respectés

En 2011, l'UICN et Rio Tinto ont publié un rapport intitulé « Explorer l'évaluation des écosystèmes comme un outil d'avancement vers un impact positif net sur la biodiversité dans le secteur minier »⁹. Dans son chapitre 'Répartition des coûts et des avantages', le rapport dit : « *Si les populations locales ne sont pas indemnisées pour la perte d'accès à la forêt, et si on ne leur fournit pas d'autres sources de revenus et de produits forestiers, les effets de la conservation sur le bien-être humain seront négatifs, la pauvreté s'accroîtra et la protection de la forêt et de sa biodiversité peut se trouver compromise* ».

Cette recommandation ne semble pas avoir été suivie dans le cas de la forêt protégée qui constitue le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy, et les conséquences sont identiques à celles que le rapport de l'UICN et de Rio Tinto énonce avec tant d'éloquence.

« La présence de l'entreprise QMM ne nous bénéficie en rien, parce que la mine est là-bas et elle ne nous rapporte rien. Ici, nous n'avons qu'un gros problème : nous ne pouvons plus planter du manioc sur la montagne. Quelques personnes du village

ont participé à la plantation d'arbres, et on leur a payé 3 000 ariary [1 euro] par jour. Le manioc qu'il nous faut pour nourrir notre famille coûte 6 000 ariary [2 euros] par jour, alors vous voyez bien que c'est un problème », a expliqué un villageois au cours d'une réunion de la communauté d'Antsotso.

« On a fait descendre tout le monde de la montagne. » Un représentant d'Asity a expliqué pourquoi l'organisation ne voit aucune raison de payer une compensation : la forêt avait déjà été déclarée zone protégée par le gouvernement, avant le démarrage du projet de compensation de la biodiversité. La question des droits coutumiers aurait dû être réglée quand la zone protégée a été créée et, d'après Asity, personne n'aurait dû avoir des champs ou des huttes dans la forêt au moment où le projet de compensation a démarré.

Cette approche est d'autant plus problématique que la même organisation, Asity, et Rio Tinto, ont tout fait pour que la forêt soit déclarée zone protégée avant que la partie orientale n'ait été octroyée à Rio Tinto QMM pour son projet de compensation de la biodiversité. Ont-ils plaidé pour une indemnisation juste quand la zone protégée a été décrétée ?

« Cela fait longtemps que la forêt est protégée mais, pour nous, il n'y a aucun avantage. Le transfert de la gestion des forêts protégées était censé nous permettre d'obtenir un peu d'argent de l'utilisation de la forêt. À

présent, les gens doivent payer des droits d'entrée, et des droits de coupe s'il leur faut un peu de bois pour bâtir une maison. Mais quels sont maintenant les arrangements entre QMM, le département forestier et Asity ? Nous ne le savons pas. Ce que nous savons, c'est que nous n'avons jamais reçu un quelconque bénéfice de la protection. S'il y en a, nous ne les avons pas vus. En revanche, tout est interdit maintenant », a dit un villageois.

Au cours d'une visite dans un site en cours de réhabilitation à l'intérieur de la compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe, les villageois ont expliqué que beaucoup de problèmes concernant l'utilisation de la terre et les droits coutumiers n'étaient toujours pas résolus : *« Il est vrai que cette terre n'est pas titularisée, mais il y a des arbres et on l'a utilisée depuis l'époque de nos ancêtres. Donc, même si la terre appartient à l'État, du moment qu'elle est utilisée par quelqu'un il aurait fallu demander l'autorisation de cette personne, mais on ne l'a pas fait. Nous voulons bien planter des arbres, nous n'avons rien contre et nous pensons que c'est important, mais notre principal souci c'est notre subsistance. »*

Lors d'une réunion du village, nous avons entendu dire qu'un villageois avait des droits coutumiers sur la terre où Asity avait commencé la plantation de restauration. Il avait utilisé la terre pour cultiver des bananes, du riz et du manioc et, quand cela n'a plus été permis, il avait planté de jeunes gmelinas pour avoir à l'avenir du

bois à brûler ou du bois d'œuvre. Les arbres avaient déjà été plantés quand Asity et Rio Tinto QMM ont choisi le flanc de la montagne – y compris la parcelle des gmelinas – pour y planter des espèces indigènes dans le cadre de la compensation de la biodiversité. La présence des jeunes plants de gmelina montrait bien que le villageois utilisait cette terre, de sorte qu'il aurait dû recevoir une compensation pour la perte de ses droits d'utilisation traditionnels, et l'ONG ou l'entreprise auraient dû venir négocier avec lui. « Il n'a même pas reçu 1 ariary. » Les villageois ont dit aussi que cette personne rappelait la question aux employés d'Asity chaque fois qu'il les rencontrait, mais qu'il n'avait toujours pas reçu de compensation et qu'il ne pouvait pas utiliser les arbres qu'il avait plantés à l'endroit devenu depuis le site de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM Bemangidy.

En plus de ne pas indemniser les utilisateurs coutumiers de la terre, le projet se sert aussi du travail non payé des villageois. Dans le site de restauration que nous avons visité, nous avons constaté avec surprise qu'un grand nombre de jeunes arbres plantés étaient en train de se développer très bien. En en parlant avec les villageois, nous avons appris pourquoi ils étaient si nombreux à survivre : on avait demandé aux gens de les arroser régulièrement, et ils le faisaient. Pourtant, depuis 2014 aucun d'entre eux, même pas le responsable de la

pépinière, n'a été payé pour ce travail d'arrosage.

Le temps et l'effort consacrés sans rémunération montrent que la communauté s'intéresse beaucoup à la restauration de la forêt. Cependant, la manière dont la restauration et la limitation des utilisations traditionnelles de la forêt ont été imposées laisse la communauté dans une situation affreuse, comme l'a expliqué un villageois pendant une réunion :

« Nous souffrons vraiment parce que nous avons dû cesser de cultiver là-bas. Nous avons déplacé nos cultures vers les dunes, mais le sol est si sableux qu'il est difficile d'y faire pousser quoi que ce soit. En plus, ils ont pris notre terre sans même nous indemniser.

Ils ont dit qu'ils le feraient, mais ils ne l'ont jamais fait. Ils ont donné à une dizaine de personnes des microcrédits de 60 000 ariary chacun [18 euros], mais c'est rien pour mettre en œuvre un projet durable. »

« Nous pensons qu'il est vraiment bon de protéger la forêt, mais ils auraient dû penser d'abord à notre survie, ils auraient dû nous apprendre à cultiver ailleurs. Depuis l'arrivée d'Asity, notre vie est devenue bien plus mauvaise qu'avant. Notre niveau de vie baisse sans arrêt. Il est vrai que nous devrions penser à notre avenir. Mais comment penser à l'avenir quand on n'a rien à manger aujourd'hui ? Quand nous ne pouvons même pas nous nourrir nous-mêmes ? Nous savons qu'il est nécessaire de protéger la forêt parce que c'est tout ce que nous avons. Mais ils nous l'ont enlevée. »

2. Qu'est-ce que la compensation de la biodiversité ?

« Compenser veut dire contrebalancer. Le principe de base est qu'une société minière qui détruit 4 000 ha de forêt pour ses activités minières devra protéger 4 000 ha ailleurs, et que la forêt destinée à compenser cette destruction devra être aussi semblable que possible à celle qui a été détruite, en ce qui concerne les espèces endémiques. »¹⁰

La compensation de la biodiversité – quelques notions de base

Les transnationales qui s'occupent des industries minières, de l'agriculture industrielle et de la construction de grandes infrastructures, la Banque mondiale, les ONG écologistes internationales et des gouvernements toujours plus nombreux, appliquent de plus en plus une stratégie dénommée 'compensation de la biodiversité'. Ils affirment que cela permettra de protéger la diversité biologique parce que, pour chaque hectare de forêt, de prairie ou de zone humide que leurs opérations détruisent, un autre hectare de forêt, de prairie

ou de zone humide sera protégé ou restauré ailleurs.

Le résultat, d'après les défenseurs de la compensation de la biodiversité, est qu'au bout du compte aucune perte de biodiversité ne se produit (la perte nette est de zéro). Ce qui est détruit à un endroit est restauré ou conservé à un autre endroit. Mais cet autre endroit ne peut pas être n'importe lequel : pour que le projet fonctionne comme une 'compensation' de biodiversité, il faut montrer que la biodiversité de l'endroit choisi risquait de se perdre sans l'intervention du projet de 'compensation'. Or, celle-ci n'est pas la seule explication de ce qu'est la 'compensation' de biodiversité.

Une autre explication est que la 'compensation' de biodiversité fait partie d'une tendance à l'adoption de politiques de conservation axées sur les intérêts des entreprises, ce qui entraîne des changements considérables dans la formulation des politiques et des lois sur l'environnement. Ces changements rendent plus facile aux entreprises de continuer à polluer ou à détruire la biodiversité, parce qu'elles auront la possibilité de 'contrebalancer' cela ailleurs.

La compensation et le changement climatique

L'idée de 'compenser' ou contrebalancer les dégâts commis ailleurs fut acceptée au plan international lorsque la compensation de carbone fut incluse dans le Protocole de Kyoto, un traité des Nations Unies qui limite l'émission de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés. Le fait d'offrir aux entreprises qui fonctionnent dans un pays où les émissions de gaz à effet de serre sont limitées la possibilité de 'compenser' ces émissions équivalait à leur permettre d'émettre plus de dioxyde de carbone que permis, et d'affirmer tout de même qu'elles ont respecté la limite légale.

L'essentiel est que les entreprises qui ont dépensé leur quota de pollution peuvent acheter des crédits d'émission additionnels à d'autres entreprises qui ont pollué moins que permis. Dans

certains cas, l'entreprise qui veut dépasser son quota de pollution peut aussi acheter des crédits de carbone à des projets qui affirment avoir évité la libération de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Ces projets sont dénommés des projets de 'compensation'. Pour chaque tonne de dioxyde de carbone 'économisée' grâce au projet de 'compensation', le propriétaire du projet reçoit un 'crédit de carbone' qu'il peut vendre à une entreprise qui souhaite dépasser son quota légal de gaz à effet de serre. L'acheteur du crédit peut libérer une tonne supplémentaire de dioxyde de carbone et prétendre que cela n'a aucun effet négatif sur le climat. Il peut l'affirmer parce que l'émission supplémentaire – bien qu'elle ait dépassé la limite légale – a été 'compensée' ou contrebalancée par une tonne de dioxyde de carbone qui n'a pas été libérée dans l'atmosphère mais qui l'aurait été si le projet de 'compensation'

n'avait pas existé.

Telle est l'idée de base de la compensation, mais elle comporte de nombreux problèmes.

Par exemple, le propriétaire du projet de 'compensation' doit prouver que, s'il n'avait pas pris certaines mesures, le dioxyde de carbone aurait été libéré dans l'atmosphère. Dans les discussions techniques sur la 'compensation', on appelle cela 'l'additionnalité' de la réduction des émissions. Le problème est que la possibilité de prouver cette 'additionnalité' est purement hypothétique. Elle implique de décrire ce qui se serait passé à l'avenir sans le projet de 'compensation'. Mais le projet de 'compensation' a existé, de sorte qu'un avenir sans lui est hypothétique et donc très facile à manipuler.

En plus, du moment que le nombre de crédits de 'compensation' qu'un projet de compensation peut vendre est calculé en

comparant les émissions réelles de gaz à effet de serre de ce projet à celles qui auraient existé si le projet n'avait pas eu lieu, plus le volume des émissions sera grand dans le calcul hypothétique, plus les 'économies' d'émissions seront importantes dans le projet de compensation réel, et plus de crédits de carbone pourront être vendus¹¹. Il a été montré que cette situation crée une incitation perverse pour

les propriétaires du projet, qui sont portés à affirmer que les émissions auraient été particulièrement importantes dans le futur hypothétique.

Le 'produit' échangé sur le marché du carbone est très différent des produits vendus sur les autres marchés. L'échange de crédits de carbone consiste à commercialiser un numéro de code électronique associé à l'assurance

d'un vérificateur qui dit que quelque chose n'a pas eu lieu, par exemple qu'une tonne de dioxyde de carbone n'a pas été libérée dans l'atmosphère. Aucun produit physique ne change de mains. Le 'produit' commercialisé est l'absence d'une émission. De ce fait, le marché du carbone est une cible de choix pour les fraudeurs¹².



La possibilité de continuer à fonctionner comme d'habitude tout en affirmant qu'il n'y a pas de dégâts parce que la destruction de la biodiversité à un endroit sera compensée en restaurant un autre endroit a rendu l'idée de la 'compensation' très populaire auprès des sociétés minières. Elle leur permet d'obtenir des permis d'extraction que les gouvernements auraient du mal à délivrer sans cela, parce que la mine va détruire, disons, une forêt ou une prairie ou un marais rare, situé peut-être dans une zone protégée. Ou bien la terre peut faire partie du territoire d'un peuple indigène, ou être utilisée par des communautés traditionnelles qui risquent de perdre cette terre dont elles dépendent. Si l'entreprise peut alléguer que la biodiversité qui sera détruite à cet endroit en particulier sera restaurée et protégée ailleurs, il lui sera bien plus facile de convaincre le gouvernement ou le public qu'elle doit être autorisée à aller de l'avant.

Les plans de compensation de la biodiversité sont aussi de plus en plus demandés pour obtenir des permis de planification et des prêts. Par exemple, si une entreprise demande un prêt à la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale pour creuser une mine à un endroit considéré comme important pour la biodiversité, elle doit présenter un plan de compensation de la biodiversité. Ce plan doit montrer comment elle va

compenser la biodiversité perdue, avant que le projet minier puisse être qualifié pour le prêt ¹³.

Pour les gouvernements aussi, l'attrait de ce système est évident. À court terme, la compensation de la biodiversité leur offre un moyen de résoudre un dilemme. La compensation – qui est proposée non seulement pour contrebalancer la perte de biodiversité ou de forêts, mais aussi celle de carbone et d'eau propre – permet d'une part aux gouvernements de répondre au public qui demande de fixer des limites à la pollution ou à la destruction. D'autre part, elle leur permet aussi d'accorder aux entreprises le droit d'ignorer ces limites là où elles veulent exploiter une mine ou détruire et polluer par d'autres moyens, même si cela va au-delà des limites légales. Tout ce que les entreprises doivent faire c'est acheter un crédit de compensation de la biodiversité (ou de restauration forestière, ou d'eau propre, ou de carbone) qui montre qu'elles ont payé pour la restauration ou la protection d'une forêt ou d'un marais ou d'une prairie située ailleurs. À l'heure actuelle, plus de 25 pays auraient déjà ou seraient en train d'élaborer une législation qui inclut une forme quelconque de compensation ¹⁴.

Les communautés sont accusées à tort de la perte de biodiversité

Pour mettre en route un projet de



compensation de la biodiversité, son propriétaire doit démontrer qu'il protégera ou améliorera la biodiversité à un endroit où elle risquerait d'être détruite si le projet n'avait pas lieu. Que fera le projet de compensation pour que la biodiversité soit finalement meilleure qu'elle ne l'aurait été sans lui ? Par exemple, va-t-il éviter que la forêt soit abattue ? Va-t-il remettre en état une forêt soi-disant 'dégradée' qui, autrement, aurait été négligée ?

Pour que le projet soit qualifié de projet de 'compensation', il est essentiel que son propriétaire démontre que, sans lui, la biodiversité aurait été en danger de destruction. C'est l'affirmation que le projet va 'sauver' la biodiversité en péril qui génère le crédit de biodiversité. À son tour, cette affirmation permet à une société minière qui achète le crédit de compensation de détruire la biodiversité

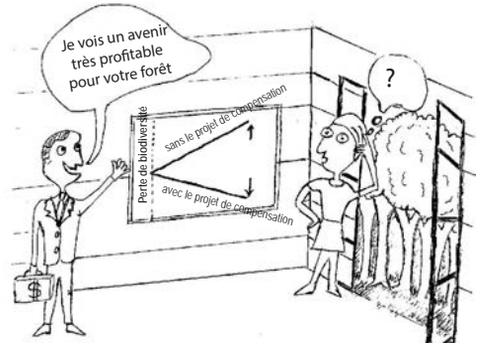
ailleurs, et de dire que, tout compte fait, il n'y a pas eu de perte de biodiversité.

Au moment d'imaginer ce qui serait arrivé sans le projet de 'compensation', les méthodes d'utilisation des terres des communautés sont presque toujours accusées injustement. De façon générale, l'histoire de la compensation de la biodiversité (ou de carbone) se déroule comme suit : « La culture itinérante ou la coupe d'arbres que pratiquent les communautés aurait détruit cette forêt au cours des X prochaines années, mais le projet de compensation peut la sauver ». Les propriétaires du projet de compensation vont ensuite expliquer, dans les rapports de présentation du projet, comment ils vont mettre un terme aux méthodes agricoles traditionnelles ou à l'extraction de bois à usage local, ou comment ils vont restaurer la terre que

l'utilisation locale a 'dégradée'.

Cette démarche qui consiste à faire porter le blâme aux communautés n'est pas gratuite : elle constitue un aspect fondamental du projet de compensation de la biodiversité. Après tout, si la forêt pouvait être conservée sans aucune intervention additionnelle, il n'y aurait pas de raison d'affirmer que le projet va sauver la biodiversité en péril. Voilà pourquoi les projets de compensation disent presque toujours que les villageois vont détruire la forêt et que le projet de compensation évitera cette destruction. On calcule ensuite combien de biodiversité sera sauvée et des sociétés d'audit vérifient que, d'après l'information qu'on leur a fournie, le projet a sauvé X hectares d'un habitat important pour la biodiversité (ou le carbone, ou l'eau propre, ou la forêt remise en état). Des 'crédits de compensation' sont ensuite émis, que le propriétaire du projet peut vendre, à des sociétés minières par exemple. Les sociétés minières peuvent utiliser ce crédit pour prouver qu'elles ont compensé la biodiversité détruite par leurs mines.

Ainsi, la plupart des projets de compensation modifient – et généralement limitent – l'accès de la population locale à la terre et à son exploitation. Ils sont obligés de le faire, parce qu'ils doivent montrer que l'utilisation de la terre a changé et que ces changements se sont produits



grâce au projet de compensation. La plupart du temps, ces modifications se traduisent par la limitation de l'accès des communautés locales, tandis que la destruction à grande échelle due aux activités des entreprises avance sans encombre.

On a déjà constaté qu'un certain nombre de projets de compensation qui génèrent des crédits de 'carbone forestier' ou de 'REDD' ¹⁵ avaient expulsé la population locale ou empêché les paysans ou les peuples indigènes d'entrer librement dans la forêt ¹⁶.

Il convient de se rappeler également qu'une entreprise n'achète pas la biodiversité (ou l'eau propre, ou le carbone, ou une forêt restaurée) : elle n'achète qu'un papier ou un numéro de code électronique qui représente la biodiversité (ou l'eau

propre, etc.) qui a été sauvée sur le 'site de compensation'. L'entreprise peut ensuite montrer ce numéro aux autorités gouvernementales ou aux agences de financement, comme la SFI de la Banque mondiale, comme preuve qu'elle a compensé la destruction de la biodiversité.

Comme le montre ce bref examen de ses aspects essentiels, la compensation de la biodiversité est utilisée pour faire admettre la destruction massive et

permanente que causent l'exploitation minière et d'autres activités industrielles d'envergure. En outre, la compensation de la biodiversité implique presque toujours une double appropriation foncière, parce que les entreprises concernées s'emparent de la terre des communautés à deux endroits au moins : un pour la mine ou la plantation, ou l'installation prévue, un autre pour exécuter leur projet de compensation de la biodiversité.

3. Le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM

Rio Tinto est une multinationale minière anglo-australienne dont le siège est à Londres, au Royaume-Uni.

Parmi ses domaines d'activité figurent l'extraction de minerai de fer, de cuivre, de bauxite, d'uranium, de charbon et de diamants sur six continents, et les conflits associés à ces activités sont nombreux. Par exemple, la mine de Bingham Canyon en Utah, aux États-Unis, est l'opération minière à ciel ouvert la plus large et la plus profonde du monde. Aucune autre opération minière de ces dimensions n'atteint une population de près de 1,8 million de personnes. Dans le site de son Eagle Mine au Michigan, États-Unis, Rio Tinto est accusée de violer les droits du traité indigène, et l'exploitation a soulevé des inquiétudes concernant la qualité de l'eau, la possibilité de drainages miniers acides irréversibles, la dégradation de l'écosystème et le risque technique d'effondrement de la mine¹⁷.

Le groupe Rio Tinto détient des actifs bruts d'une valeur de 81 milliards de

dollars, à travers un réseau complexe d'entreprises et de filiales. Il a annoncé des bénéfices nets de 3,7 milliards USD sur des ventes pour 54,6 milliards USD en 2013. Cette année donc, ses ventes ont représenté presque six fois le PIB de Madagascar.

Comme d'autres sociétés minières, Rio Tinto fait preuve d'un grand intérêt pour la compensation de la biodiversité, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut. En 2004, lors du troisième congrès mondial de l'UICN qui s'est tenu à Bangkok, le groupe Rio Tinto a présenté sa stratégie pour la conservation de la biodiversité et s'est engagé à atteindre un 'impact positif net' sur la biodiversité dans toutes ses opérations¹⁸.

La mine d'ilménite de Rio Tinto QMM à Fort Dauphin, Madagascar

Dans le sud-est de Madagascar, Rio Tinto participe à l'extraction d'ilménite. La mine d'ilménite de Fort Dauphin est exploitée par Rio Tinto QMM (QIT Madagascar Minerals). Le gouvernement malgache est

Rio Tinto et la compensation de la biodiversité : coup

d'œil sur ses initiatives

Rio Tinto a annoncé sa stratégie pour la conservation de la biodiversité lors du troisième congrès mondial de l'UICN, à Bangkok, en 2014. La stratégie comporte de recourir à la compensation de la biodiversité pour contrebalancer les effets écologiques négatifs de l'exploitation minière aux nombreux endroits où elle est pratiquée par l'entreprise. Les brochures de Rio Tinto et de ses partenaires mentionnent des initiatives pilotes pour la compensation de la biodiversité mises en œuvre pour les mines de Simandou en Guinée, d'Oyu Tolgoi en Mongolie, de QMM à Madagascar, de Rössing en Namibie, de Palabora en Afrique du Sud, et à divers endroits en Australie. Pour la préparation et l'exécution de ces projets, Rio Tinto engage toute une série d'organisations partenaires et d'experts des secteurs des consultants, de la conservation de la biodiversité et du développement social. Sauf dans le cas des projets de compensation concernant les mines d'Oyu Tolgoi et de Fort Dauphin, aucune information n'a été publiée sur l'état actuel de ces initiatives de compensation de la biodiversité.

Rio Tinto en Mongolie - La mine de cuivre à ciel ouvert et souterraine d'Oyu Tolgoi est l'investissement minier le plus important jamais autorisé en Mongolie. Rio Tinto contrôle 66 % de la joint-venture créée pour diriger Oyu Tolgoi.

Le coût du projet s'élève à près de 10 milliards USD, et l'on s'attend à ce que la mine représente environ 30 % du PIB de Mongolie.

L'évaluation d'impact environnemental (EIE) et le plan de gestion de la biodiversité concernant le site de la mine, mis en place en suivant les orientations de The Biodiversity Consultancy, Cambridge, mentionnent la compensation de la biodiversité. L'EIE fut approuvée en 2013 par le ministère de l'Environnement mongolien, après une réforme de la législation environnementale recommandée par la Banque mondiale. Un aspect crucial de cette réforme est l'introduction de la compensation de la biodiversité. Les sponsors du projet formulèrent un plan de compensation de la biodiversité qui contient deux mesures en particulier : un plan de surveillance concernant certaines espèces menacées dans la zone du projet (le khulan, la gazelle à goitre et quelques espèces d'oiseaux) et un plan contre le braconnage auquel participent plusieurs autorités.

Une enquête sur le terrain, menée par la société civile internationale en avril 2015, trouva que le projet de compensation de la biodiversité était encore en préparation et qu'il était loin d'être opérationnel. Néanmoins, la mine est déjà en production, ayant démarré en janvier 2013. En outre, le projet de compensation n'atténuera pas l'impact que l'utilisation d'énormes quantités

d'eau aura sur les communautés d'éleveurs nomades de cette région désertique, ni les répercussions sociales de la mine, même si le projet commence à fonctionner un jour. L'entreprise n'a pas réussi à montrer comment elle évitera que la consommation excessive d'eau pour la production minière, et l'infrastructure associée au projet, compromettent l'accès à l'eau des communautés d'éleveurs nomades.

Rio Tinto en Guinée - La mine de minerai de fer de Simandou se trouve en République de Guinée. Le projet comprend la mine elle-même, le nouveau chemin de fer transguinéen, et un port en eau profonde à Moribaya. Le port en eau profonde sera le premier en Guinée à accueillir de grands cargos capables de transporter le minerai de fer. Les partenaires actuels de la société qui opère la mine, Simfer S.A., sont le gouvernement guinéen (7,5 %), Rio Tinto (46,57 %), l'Aluminium Corporation of China (Chinalco, 41,3 %) et la Société financière internationale (SFI, 4,625 %). Le projet est dirigé par Rio Tinto.

Rio Tinto mentionne la collaboration de Fauna & Flora International (FFI) à la formulation de recommandations particulières au site pour éviter, minimiser, réhabiliter et compenser l'impact environnemental de la mine, mais ne dit rien de spécifique sur l'état de la mise en œuvre du projet de compensation¹⁹. En 2009, lorsque le projet minier en était à l'étape de préféabilité, The Biodiversity Consultancy, Cambridge, découvrit un niveau de risque élevé pour la biodiversité au moment d'évaluer

l'impact de la mine sur 'l'habitat critique'. L'évaluation d'impact environnemental et social du projet de Simandou met l'accent sur la stratégie pour la conservation de la biodiversité et les mesures pour un impact positif net mises en place par Rio Tinto elle-même. Dans les secteurs miniers et écologistes, beaucoup considèrent cette évaluation d'impact environnemental et social comme un modèle, mais ils ne fournissent aucune information concernant l'état actuel d'une quelconque activité concrète de compensation.

Rio Tinto en Namibie - La mine d'uranium à ciel ouvert de Rössing est une des plus grandes et des plus anciennes du monde. Elle est située dans le désert de Namib, à 65 kilomètres de Swakopmund et près de la ville d'Arandis. Découverte en 1928, elle commença à fonctionner en 1976 en tant que première mine d'uranium du pays et, en 2014, elle produisit 1 543 tonnes d'oxyde d'uranium, soit 2,3 pour cent de l'uranium du monde.

En Namibie, Rio Tinto travaille en association avec Fauna & Flora International (FFI) et ses experts en systèmes d'information géographique (GIS), qui examinent les possibilités de « compenser les dégâts écologiques » et de mettre en œuvre des « plans d'action pour la biodiversité ». Comme dans le cas de la mine de Simandou, les brochures qui mentionnent l'engagement de Rio Tinto avec la compensation de la biodiversité ne donnent aucune information sur le point où en sont les plans de compensation de la biodiversité évoqués pour la mine de Rössing.

propriétaire de 20 % de la société, et les 80 % restants appartiennent à Rio Tinto.

Rio Tinto commença à chercher de l'ilménite dans le sud-est de Madagascar dans les années 1980. La QMM fut légalement établie en 2005, lorsque le gouvernement malgache décida de contribuer avec 35 millions USD à la construction de l'infrastructure nécessaire aux activités d'extraction de l'ilménite. Ces fonds provenaient d'un 'Projet de pôles intégrés de croissance à Madagascar' de la Banque mondiale, dont le but était de renforcer les finances, la capacité d'exportation et le développement du secteur privé du pays ²⁰.

La concession minière s'étend sur 6000 hectares environ. Les gisements d'ilménite seront exploités à trois endroits – Mandena, Sainte Luce et Petriky – de la zone de concession la plus large. D'après ses propriétaires, la capacité maximale de production de la mine est de deux millions de tonnes de minerai d'ilménite par an, pour une valeur d'à peu près 100 USD la tonne. Le minerai est traité au Canada et vendu quelque 2 000 USD la tonne, après avoir été transformé en dioxyde de titane, un pigment blanc employé dans les peintures comme celle des lignes des courts de tennis, dans les écrans solaires, les dentifrices, etc. Si la demande est pareille à celle de 2009, la mine de Fort Dauphin pourra produire

9 % de l'ilménite du monde pendant les 40 prochaines années ²¹.

Le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM

Rio Tinto a décidé que la mine d'ilménite de Fort Dauphin serait le projet pilote de sa stratégie pour un 'impact positif net'. Une des raisons d'avoir choisi Madagascar c'est qu'on y trouve de nombreuses espèces endémiques (des espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs). En plus, Madagascar est un 'hotspot' de biodiversité de grande importance internationale.

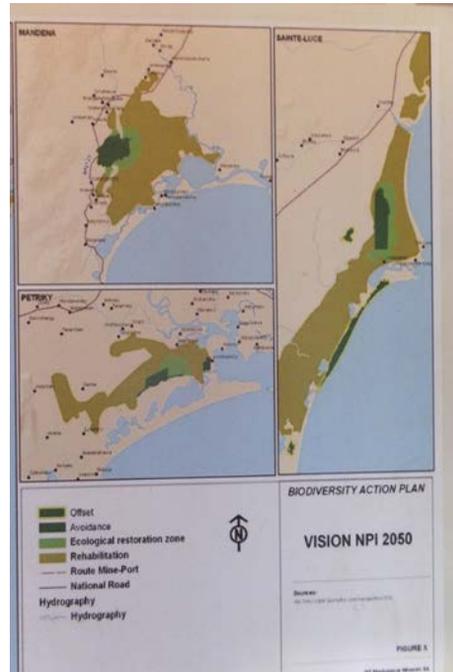
Une autre raison de ce choix concernait les risques et les possibilités que les ONG écologistes avaient repérés en matière de biodiversité. Rio Tinto pouvait considérer qu'il lui serait avantageux de présenter comme partenaires des organisations écologistes respectées, afin de contrecarrer la campagne très active contre la mine d'ilménite de Fort Dauphin menée par d'autres ONG, comme Les Amis de la Terre et Panos ²². En choisissant ce site, Rio Tinto s'assurait que sa réponse soi-disant 'verte' à cette campagne des ONG aurait une large diffusion publique.

Rio Tinto met l'accent également sur le rôle joué par l'entreprise dans le classement de la forêt de Tsitongambarika en tant qu'aire

protégée par décret de l'État. Il est rare qu'une société minière se présente comme championne des aires protégées. Cependant, l'entreprise peut déclarer que, sans son intervention, la forêt n'aurait pas été protégée ; ensuite, quand la zone a été proposée comme site de compensation de la biodiversité de la mine d'ilménite de QMM (voir plus loin), Rio Tinto pouvait déclarer que, sans son intervention en faveur de la désignation de la forêt comme aire protégée, la biodiversité de ce qui allait devenir le site de compensation de Bemangidy aurait été détruite.

Dès son arrivée à Madagascar a commencé à préparer le terrain pour distraire l'attention de son rôle dans la destruction d'une forêt littorale unique. Dans un document, par exemple, l'entreprise affirme que « le déboisement pour l'agriculture sur brûlis ou 'tavy' et pour la fabrication de charbon est le facteur principal de la destruction massive d'habitats naturels »²³. Des déclarations comme celle-ci ont présenté l'utilisation de la terre de la population locale comme le principal danger pour la survie de la forêt littorale située à l'intérieur de la concession minière de Rio Tinto QMM.

« Madagascar figure parmi les pays les plus riches au monde en matière de biodiversité. La pauvreté ne laisse cependant aux communautés aucune autre alternative que de se tourner vers les ressources naturelles pour survivre. Cette forte pression entraîne



Carte des sites. Plan d'action sur la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar.

Photo Jutta Kill, WRM

*une destruction massive des habitats naturels et classe Madagascar dans la zone rouge (hotspot) en matière de risque pour la biodiversité », écrit Rio Tinto dans une autre brochure*²⁴.

Il s'agit d'une tactique qui a été bien décrite dans la littérature scientifique : elle consiste à détourner l'attention du caractère destructeur de l'environnement d'une grande entreprise, et à se centrer sur les communautés locales – qui ont dépendu de la forêt des décennies

La terminologie de la compensation de la biodiversité

selon Rio Tinto QMM

Dans cet encadré nous passons en revue les termes qu'utilise Rio Tinto pour décrire les divers éléments de sa stratégie pour la conservation de la biodiversité, et les organisations qui participent au(x) projet(s) de compensation de la biodiversité.

Au plan international, Rio Tinto présente sa stratégie pour atteindre un impact positif net comme un système intégré qui comporte plusieurs catégories d'actions :

« À Rio Tinto, nous pensons que pour atteindre un impact positif net nous devons réduire notre impact sur la biodiversité, au moyen de l'Évitement, la Minimisation, la Réhabilitation, la Compensation et les Actions additionnelles de conservation. Nous appelons cet ensemble d'actions la 'hiérarchie d'atténuation'. Nous faisons le plus possible d'efforts pour atteindre un IPN en appliquant la compensation de la biodiversité et des mesures additionnelles de conservation. ²⁵ »

La stratégie parle de mesures « sur site » ; il s'agit d'activités qui ont lieu à l'intérieur de la concession minière de Rio Tinto QMM et qui sont gérées par l'entreprise elle-même. Le terme « hors site » est réservé aux activités qui sont entreprises à l'extérieur de la concession minière. Cela inclut trois sites destinés à la compensation de la biodiversité, mais aussi des activités de responsabilité sociale dans les villages de la zone qui entoure la mine. Ces dernières ne sont pas considérées dans le présent rapport.

L'exécution des projets de compensation de la biodiversité a été confiée à plusieurs ONG écologistes, dont Asity (Bemangidy) et Missouri Botanical Gardens (Mahabo).

Mesures de conservation sur site :

- « Évitement » : une partie des fragments de la forêt littorale qui se trouvent à l'intérieur de la concession minière ne sera pas détruite. Or, il s'agit probablement de zones où le gisement d'ilménite est petit ou difficile à atteindre. D'après les brochures de Rio Tinto QMM, les zones d'évitement des trois sites d'exploitation d'ilménite (Mandena, Petriky et Sainte Luce) totalisent 624 hectares.
- D'après Rio Tinto, « la 'minimisation' réduit la sévérité des impacts sur la biodiversité qui résultent des activités d'extraction et de traitement de minerais déjà en cours. Ces actions réduisent la probabilité ou la portée des impacts sur la biodiversité, mais ne peuvent complètement les éviter ». Un exemple des mesures de ce genre est la sensibilisation et l'éducation des chauffeurs de camions pour qu'ils respectent la limite de vitesse afin de réduire le nombre d'accidents.
- Rio Tinto dit de la 'réhabilitation' qu'elle « concerne la préparation d'une topographie sûre et stable sur les sites qui ont été perturbés par les activités minières, suivie de la



Vue aérienne de la mine d'ilménite de Rio Tinto QMM à Fort Dauphin, dans le sud-est de Madagascar.

végétalisation dans le but d'établir un type déterminé d'habitat ». 'Restauration' « est le terme employé lorsque c'est le type d'habitat originel qui est recréé ». Dans la pratique, la réhabilitation consiste à planter des espèces exotiques (surtout de eucalyptus, de acacia, de casuarina et de gmelina) dans les zones qui ont été draguées et où la rare forêt littorale a été détruite pour extraire de l'ilménite ; l'argument en faveur de l'utilisation d'espèces exotiques est qu'il faut réduire le risque d'érosion en couvrant le sol le plus rapidement possible. Les espèces indigènes seront utilisées pour restaurer des zones de forêt soi-disant dégradées à l'intérieur de la concession, aux endroits qui ne seront pas exploités. Près de 44 espèces locales sont plantées, à partir de graines collectées dans le sol superficiel qui a été dragué.

Mesures hors site :

- « Les 'Actions additionnelles de conservation' recouvrent une vaste gamme d'activités destinées à bénéficier à la biodiversité, dont les effets ou les

résultats peuvent s'avérer difficiles à quantifier. (...) Par exemple : aider à développer les capacités des organisations de conservation en vue d'améliorer les résultats des projets de conservation de la biodiversité auxquels elles participent (...). »

- La mesure 'hors site' la plus importante est la compensation de la biodiversité. Rio Tinto écrit que « les compensations de biodiversité sont des mesures de conservation destinées à compenser les impacts inévitables de l'exploitation minière et du raffinage sur la biodiversité. La compensation ne doit jamais remplacer les mesures appropriées d'évitement et de minimisation sur site, mais être employée plutôt pour résoudre des problèmes résiduels ». Les sites de compensation de la biodiversité pour la mine d'ilménite de Fort Dauphin sont des forêts situées à trois endroits : Bemangidy, Mahabo et Sainte Luce.

durant – en tant que ‘l’Autre’ destructeur de l’environnement ²⁶.

C’est pour cela aussi que les communautés du site de biodiversité situé à 50 km de la mine sont empêchées d’utiliser les forêts. Cette restriction n’est pas propre au projet de compensation ou à une partie de ce projet. Au contraire, elle est au cœur de la logique qui sous-tend la notion de compensation de la biodiversité. Rio Tinto QMM allègue que les communautés locales auraient détruit la forêt d’ici à 2040, et que ses actions vont maintenant sauver la forêt grâce aux activités de conservation et de restauration de la biodiversité à l’intérieur de la concession. En plus, Rio Tinto QMM appliquera des mesures de compensation de la biodiversité à l’extérieur de sa concession minière, en protégeant et en restaurant une forêt qui, d’après l’entreprise, aurait été détruite également par la communauté locale sans le projet de compensation. Prises ensemble, ces activités de conservation aboutiront à un ‘impact positif net’ sur la biodiversité, affirment Rio Tinto et ses partenaires.

Ainsi, l’entreprise réussit à dire que le projet minier de Fort Dauphin va protéger la biodiversité de Madagascar et que, par conséquent, il doit être accueilli à bras ouverts. Un dossier de presse de 2009 de Rio Tinto QMM a l’audace d’annoncer que sa mine

« vient à la rescousse de la biodiversité unique du littoral de Fort Dauphin » ²⁷ ! La littérature de l’entreprise présente comme une bénédiction le fait que près de 1 650 hectares – 6,5 % de cette forêt littorale unique de Madagascar – sont à l’intérieur de la concession minière où QMM est en train d’exploiter l’ilménite.

Les ONG écologistes qui travaillent avec Rio Tinto pour mettre en œuvre les projets de compensation de la biodiversité de la mine d’ilménite ont accepté cet argument. Les forêts des trois sites, Bemangidy, Mahabo et Sainte Luce, servent maintenant à compenser la biodiversité détruite par Rio Tinto QMM ; elles permettent à l’entreprise de continuer à détruire les forêts côtières qui hébergent des espèces endémiques sur les 6 000 hectares de la concession à Fort Dauphin, et de dire quand même que son activité minière aura un ‘impact positif net’ sur la biodiversité.

Cette démarche a d’excellents résultats pour Rio Tinto du point de vue des relations publiques, en plus de lui avoir donné la possibilité d’exploiter pendant 40 ans des gisements d’ilménite, l’ingrédient principal de la peinture blanche industrielle.

L’obtention d’information complète et précise sur les activités de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM pour sa mine d’ilménite de Fort Dauphin (dimensions, localisation,



Site de réhabilitation forestière, en bordure de la forêt qui fait partie du site de Bemangidy affecté à la compensation de la biodiversité de Rio Tinto, et de l'aire protégée de Tsitongambarika.

Photo Jutta Kill, WRM

quantification, etc.) n'a pas été facile, et des incertitudes subsistent. Nous avons constaté, de la part du personnel de Rio Tinto, une certaine réticence à donner des renseignements sur les projets de compensation de la biodiversité associés aux activités minières de QMM.

En outre, les données qui figurent dans divers rapports de l'entreprise et celles recueillies lors d'une visite du Centre de recherches écologiques de Mandena et du site de conservation forestière se sont avérées contradictoires. Néanmoins, il paraît qu'à présent il existe trois sites de conservation de la biodiversité : Mahabo (1 000 ha), Sainte Luce (475 ha) et Bemangidy (superficie non déterminée, voir plus loin). Ces trois sites totaliseraient 6 000 hectares destinés à la compensation de la biodiversité, ce qui devrait équivaloir à peu près aux dimensions de la concession minière.

Sainte Luce et Mahabo sont considérés comme des sites de compensation

'équivalents' ('like-for-like'), parce que les deux sont situés dans une forêt du même type que celle que la mine est en train de détruire : une forêt littorale qui n'existe qu'à Madagascar. La plupart des forêts de ce type qui restent ont été fragmentées ou dégradées.

- Mahabo est situé à 201 km au nord de Fort Dauphin. Ce site de 1 200 hectares a été déclaré aire protégée en 2014. Il est géré par Missouri Botanical Gardens, en coordination avec l'ONG locale Soazagnahary, un Fokontany et la municipalité de Mahabo-Mananivo. Le projet aurait des difficultés financières parce que Rio Tinto QMM n'aurait pas apporté de fonds pour la gestion de ce site de compensation de la biodiversité depuis 2013 / 2014.
- Sainte Luce est situé à une trentaine de kilomètres au nord de Fort Dauphin, à l'est du village de Mahatalaki, sur la limite nord de la concession minière. Bizarrement, des zones d'évitement sur site (à l'intérieur de la concession minière) et des activités de compensation de la biodiversité coexistent à Sainte Luce. D'après Rio Tinto, le site de compensation de la

biodiversité (à l'extérieur de la concession minière) s'étend sur 475 hectares à quatre endroits différents. Il n'y a aucun village dans les zones de compensation, mais on en trouve plusieurs tout près, comme Mahatalaki et Sainte Luce. Les habitants de ces deux communautés utilisent les forêts, au moins à un des quatre endroits affectés à la compensation de la biodiversité.

- Bemangidy (qu'on appelle aussi Bemangidy-Ivohibe) est le troisième site de compensation de la biodiversité, celui sur lequel porte ce rapport. Le WRM et Re:Common l'ont choisi comme objet de l'enquête sur le terrain menée en septembre 2015 à cause du peu d'information dont

on disposait sur lui. Le site de compensation de Bemangidy est situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Fort Dauphin, le long de la route nationale. Plusieurs documents de Rio Tinto sur la perspective d'un « impact positif net » décrivent le site de Bemangidy comme une « sauvegarde », pour le cas où les activités de compensation ne seraient pas efficaces à d'autres endroits ²⁸. Quand une zone de conservation d'Ambatotsirongorongo, cogérée par la Wildlife Conservation Society, fut éliminée de la liste initiale des sites susceptibles de faire partie de la stratégie de compensation de la biodiversité de Rio Tinto, le site de Bemangidy fut désigné à sa place ²⁹.

4. Le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy

Bemangidy est en fait le nom d'un village minuscule situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Fort Dauphin. On y arrive après trois à six heures de voyage³⁰ sur la route nationale vers Farafangana.

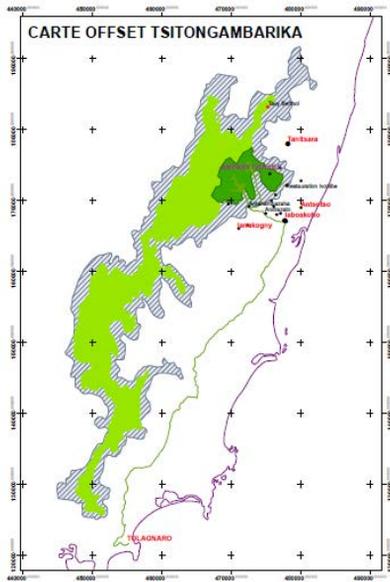
Le nom officiel du projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM dans la zone de Bemangidy est 'Ampasy Vohibe', ou 'Bemangidy-Ivohibe'. Le site se trouve dans la partie nord-est du Complexe forestier de Tsitongambarika (TGK). Néanmoins, les gens continuent d'appeler la forêt, et donc le site de compensation, tout simplement Bemangidy, comme le village et la forêt environnante. Il y a près de 20 ans, une usine de traitement du bois qui appartenait à une entreprise suisse y fonctionnait encore. D'après l'information recueillie sur place, l'entreprise avait surexploité la forêt et épuisé de nombreuses espèces de valeur, mais ce fait ne figure pas dans les brochures de l'entreprise et des ONG sur l'utilisation de la zone. En revanche, ces brochures présentent

comme seul facteur de déboisement et de dégradation l'utilisation locale de la forêt pour l'agriculture de subsistance.

La forêt de Tsitongambarika est une aire protégée d'environ 60 000 ha qui a été affectée à la protection permanente en juin 2015³¹. L'aire protégée avait été créée en 2008 par le ministère malgache des Eaux et des Forêts et avait bénéficié, dans l'étape préparatoire, de l'aide technique et financière de BirdLife International et de son partenaire malgache, Asity Madagascar, de Rio Tinto, de l'USAID et de Conservation International³².

Une brochure de BirdLife sur les initiatives de paiement pour la conservation signale que, « *en particulier, la forêt protège les bassins des principales sources d'eau pour la ville de Fort Dauphin (le principal établissement humain de la région) et pour la mine d'ilménite de QMM, située sur la plaine littorale au pied de la forêt de Tsitongambarika* ». ³³

L'information qu'offrent les documents sur le projet de compensation de la biodiversité à propos de la contribution de Rio Tinto QMM à la conservation du complexe forestier TGK qui y est associé est imprécise et même contradictoire



Site de compensation de biodiversité Tsitongambarika. Carte gracieuseté d'Asity.

Les documents sur le projet de compensation de la biodiversité qui y est associé contiennent des renseignements imprécis et même contradictoires sur la contribution de Rio Tinto QMM à la conservation du complexe forestier de TGK, et ils ont tendance à surestimer l'importance de la zone de conservation directement associée aux activités de Rio Tinto QMM et financée par l'entreprise.

Par exemple, dans les cartes et les documents le Complexe forestier de Tsitongambarika est divisé en trois zones (TGK 1 de 15 000 ha, TGK 2 de 25 000ha, et TGK 3 de 25 000 ha). Dans les publications de Rio Tinto, toute la nouvelle aire protégée de 60 000 hectares est présentée comme si elle faisait partie des efforts de conservation de Rio Tinto QMM et, dans

certains cas, il est dit que le projet de compensation porte sur 30 000 ha dans la TGK 3 (alors que cela dépasse les dimensions de la TGK 3). En revanche, les documents de BirdLife International et d'autres ONG disent que le site de compensation de Rio Tinto QMM s'étend tantôt sur quelque 1 000 ha, tantôt sur 10 000 ha ³⁴.

Le fait que la zone soit déjà protégée par un Décret de l'État porte à se poser une question importante : comment se peut-il qu'une zone soit utilisée comme zone de compensation par une entreprise privée, alors qu'elle est déjà protégée par un Décret de l'État ? Nous avons posé cette question au Centre de recherche écologique de Mandena de Rio Tinto à Fort Dauphin, et au Coordinateur du projet de compensation d'Asity, sans obtenir de réponse claire.

Il est important aussi de signaler que le site de Bemangidy ne permet pas une compensation 'équivalente', puisque qu'on n'y trouve pas toutes les espèces et tous les habitats qui seront détruits dans le site de la mine. Les forêts de Tsitongambarika sont des forêts de plaine intérieure, alors que la mine de Rio Tinto QMM à Fort Dauphin est en train de détruire une forêt littorale.

L'entreprise a exploité les connaissances acquises par des universités et des instituts botaniques qui, pendant les dernières décennies, ont mené des

études approfondies dans le complexe de la TGK, pour trouver un site dont la flore et la faune coïncident le plus possible avec celles de la forêt littorale du site de la mine. *« Il y a quelques années, un chercheur américain nous a demandé de l'accompagner jusqu'au sommet de la montagne pour étudier les fourmis. Il a dit qu'il y a ici des fourmis très spéciales »*, nous a dit un villageois quand nous marchions vers un des trois endroits où les gens avaient planté des arbres dans le cadre des activités de restauration de Bemangidy.

Le Coordinateur du projet de compensation d'Asity a confirmé que plusieurs inventaires biologiques avaient été réalisés, et il a été établi qu'il y a superposition entre les deux sites en ce qui concerne la composition des espèces. Mais même ainsi, plusieurs espèces menacées par la mine d'ilménite ne se trouvent pas dans le site de compensation 'de différente nature' de Bemangidy. Chose étonnante, Rio Tinto défend même le recours à la compensation 'de différente nature' quand elle affirme que *« les compensations 'de différente nature' peuvent s'avérer plus avantageuses en termes de compensation »*³⁵, sans préciser qui adhère vraiment à cette affirmation, ni pourquoi cette méthode peut s'avérer plus avantageuse pour la compensation.

Le site de compensation de Bemangidy se trouve à l'intérieur de la zone de conservation qui comprend toute

la forêt de Tsitongambarika. Cette aire protégée plus large est gérée conjointement par Asity et KOMFITA, le 'Comité de gestion de l'aire protégée de Tsitongambarika'. L'ensemble de l'aire protégée de TGK comprend plus de 60 Communautés de Base (COBA), dont les quatre suivantes participent à la compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe : Ianakogny, Iabakoho, Antsofso et Tanitsara.

La Communauté de Base est une entité administrative locale. Des COBA ont été constituées partout à Madagascar, dans les régions où la gestion des aires protégées a été transférée aux communautés locales (voir le Chapitre 1). Plusieurs publications officielles et d'ONG écologistes décrivent la COBA comme *« un groupe de volontaires unis par des intérêts communs et obéissant à des règlements internes, pour la gestion des 'ressources naturelles' locales. Elle regroupe selon le cas les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages. La municipalité doit être officiellement informée de la constitution d'une COBA »*.

Selon Asity, à chaque COBA qui participe au projet de compensation de la biodiversité on affecte un budget annuel destiné exclusivement à cette fin. L'objectif principal du projet de compensation est la 'conservation de la biodiversité', mais il inclut le développement communautaire comme objectif additionnel.

La compensation de la biodiversité comporte aussi la restauration de la forêt dégradée. Sur le site de Bemangidy, près de 2 050 plants d'arbres d'espèces indigènes ont été plantés à un endroit en 2013, et 2 000 autres à un autre endroit, près du bord de la forêt, en 2014. Au moment de notre visite, en septembre 2015, aucune plantation n'avait été faite pour cette année.

Au début, les gens recevaient 2 000 ariary [moins d'un euro] par jour et par personne pour planter cinq jeunes arbres chacun. Après les fortes protestations qu'un salaire aussi bas a suscitées, le taux de rémunération de cette tâche

(accomplie par des hommes) a été porté à 3 000 ariary [1 euro]. La préparation de toits pour donner de l'ombre aux arbres récemment plantés était faite surtout par les femmes.

Au cours de nos entretiens, les gens ont mentionné que dans le site d'Iabakoho, à une dizaine de kilomètres des villages que nous avons visités, on avait commencé à faire des essais de culture du riz et de plantation d'arbres. Pourtant, aucune de ces activités n'avait été proposée aux habitants d'Antsotso et des villages voisins qui sont touchés par le site de compensation de Bemangidy.

5. Organisations écologistes associées à la compensation de la biodiversité de Bemangidy

Toute transnationale minière qui cherche à poursuivre des activités minières destructrices dans une forêt littorale unique et dans un pays qui possède de nombreuses espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur la planète aura du mal à convaincre les autres qu'elle va vraiment conserver la biodiversité.

Dans un tel contexte, la proposition de mettre en œuvre un plan de compensation de la biodiversité aidera certainement l'entreprise à se doter de références 'vertes', même si ses activités minières continuent à détruire la biodiversité. Pourtant, à lui seul, un engagement de ce type risque de ne pas être convaincant, à moins d'être validé de l'extérieur. Dans le cas du projet de compensation de la biodiversité de Bemangidy, cette validation extérieure prend la forme de partenariats avec deux ONG écologistes internationales de premier niveau, et de l'établissement d'un Comité de la Biodiversité ³⁶.

En 2001, Rio Tinto et BirdLife International, l'une des organisations

pour la conservation de la nature les plus connues du monde, se sont associées au niveau mondial. BirdLife a commencé à assister Rio Tinto dans la formulation et la mise en place de sa stratégie pour la conservation de la biodiversité et de son objectif d'exercer un 'impact positif net' sur la biodiversité lors de certaines activités minières. Dans la stratégie de Rio Tinto, lancée en 2014, figure la mine d'ilménite de QMM en tant que « site pilote pour mettre à l'essai les outils de l'IPN » ^{37, 38}.

Rio Tinto QMM a mis en place également, en 2003, un Comité pour la Biodiversité de haut profil ³⁹, dont le rôle est de conseiller l'entreprise sur la meilleure façon de conserver et d'accroître la biodiversité dans la zone de la mine d'ilménite et dans les zones de compensation, avant, pendant et après l'exploitation. Le Comité est constitué par des conseillers techniques d'universités et d'organisations de recherche, et pas des partenaires stratégiques, dont la plupart sont membres d'organisations écologistes.

En outre, en 2010 Rio Tinto a commencé à collaborer avec l'Union internationale pour la conservation



de la nature (UICN). Grâce au fait que l'UICN – qui rassemble des ONG écologistes et des gouvernements – est considérée comme une autorité dans les domaines de l'environnement et du développement durable, cette association a permis à Rio Tinto d'avancer vers son but de se présenter comme une championne de la conservation de la biodiversité ⁴⁰, surtout dans le secteur minier.

La formulation de la stratégie pour atteindre un 'impact positif net' dans la mine d'ilménite de Rio Tinto QMM exigeait aussi d'avoir accès à des recherches approfondies, afin d'obtenir une information d'ordre biologique et socio-économique d'importance cruciale concernant les sites de compensation potentiels de la région d'Anosy à Madagascar. Une information détaillée de ce type est nécessaire pour comparer la biodiversité autour de la mine à celle des sites de compensation potentiels, afin de savoir si elles sont pareilles ou non.

Champs de manioc dans les dunes, près de Bemangidy. Alors que 15 m² à la lisière de la forêt produisaient assez pour nourrir une famille de 5 pendant une semaine, la même superficie dans les dunes ne produit que la nourriture d'un jour. Photo Jutta Kill, WRM

Un groupe bien équipé de scientifiques malgaches et internationaux du Missouri Botanical Garden (MBG), de Rio Tinto QMM, et des ONG malgaches Asity Madagascar et Madagasikara Voakaji, entre autres, a visité à plusieurs reprises le 'Complexe forestier de Tsitongambarika' (voir le Chapitre 4) pour mener une série d'études sur la biodiversité. Ces études ont été coordonnées par BirdLife International, et financées en partie par le partenariat de BirdLife et Rio Tinto. L'inventaire de la biodiversité a été réalisé aussi avec la collaboration technique du MBG, de Rio Tinto QMM et de BirdLife International, en utilisant le protocole standard d'échantillonnage botanique développé et adopté par le MBG ⁴¹.

Il paraît que des institutions comme le MBG sont en train de considérer la compensation de la biodiversité comme une source possible de revenus, à partir de leurs immenses collections botaniques et leurs bases de données d'espèces. Le fait de réutiliser leurs collections confère une certaine crédibilité scientifique à l'approche de la compensation de la biodiversité. Le MBG est une autorité de premier plan dans le domaine de la science botanique, et son 'sceau d'approbation' est aussi important que ses inventaires spécialisés, de sorte qu'il légitime les mesures de conservation de la biodiversité prises par Rio Tinto et, en définitive, la mine d'ilménite ⁴².

À partir de ces inventaires si complets, la forêt de Tsitongambarika a été considérée comme un site parfait pour la compensation de la biodiversité de la mine d'ilménite, en raison de sa grande richesse biologique et parce que son écosystème fournit 'des biens et des services' (par exemple, la régulation hydrique) à la population des environs.

La gestion actuelle du site de compensation de la biodiversité de Bemangidy-Ivohibe est assurée par l'ONG Asity, qui est devenue le partenaire malgache de BirdLife International en 2008, et le programme malgache de BirdLife International a fermé ses bureaux à Madagascar.

Les activités spécifiques de

compensation et de développement communautaire sont définies conjointement par Rio Tinto QMM et Asity. Par exemple, les deux ont préparé ensemble une stratégie pour 2015 – 2019, qui comprend les budgets négociés chaque année entre Asity et Rio Tinto QMM. Cependant, les communautés ne participent pas à ces négociations ; elles ne connaissent pas non plus les activités ni le budget mis à la disposition d'Asity pour conduire des activités dans leurs villages. Le personnel du bureau d'Asity à Fort Dauphin a montré aux auteurs de ce rapport un plan stratégique 2015–2019 pour le site de compensation, où figuraient des fonds pour des activités qui totalisaient entre 310 000 et 350 000 USD. Pour les activités de 2013–2014, Asity a reçu des 'fonds relais' qui étaient censés payer « *le travail quotidien des gens des villages* ». Comme nous l'avons signalé dans le Chapitre 2, pour les villages concernés par le site de compensation de Bemangidy-Ivohibe cela s'est traduit par le travail occasionnel de plantation d'arbres en 2013 et 2014, et par le paiement régulier de 50 000 ariary [15 euros] par mois à deux habitants des villages.

Dans ses observations et recommandations techniques de 2014, le Comité de la Biodiversité de Rio Tinto QMM « *suggère que QMM cherche à s'assurer qu'Asity a l'intention de dépenser une proportion suffisante de son budget pour des activités sur site à Bemangidy, et*

*qu'elle demande que des arrangements soient faits pour qu'Asity fasse une présentation de son plan de travail, de ses activités et de ses progrès à Bemangidy à la prochaine réunion du Comité »*⁴³. Or, aucune nouvelle information sur des réunions, des comptes rendus de réunions ou des recommandations, ne figure sur le site web de Rio Tinto Madagascar, de sorte qu'on ne sait pas si le Comité de la Biodiversité s'est réuni en 2015.

Le budget d'Asity pour la compensation de la biodiversité prévoit aussi des fonds pour que les gardes forestiers patrouillent les aires protégées des terres domaniales fassent des visites supplémentaires sur le site de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM.

6. Réflexions sur l'enquête sur le terrain

« Ils ne viennent pas nous demander, ils viennent nous dire. »

Un rapport intitulé 'Unsustainable: The Ugly Truth about Rio Tinto', cite les paroles suivantes de Gemma Holloway, ancienne bénévole de l'ONG britannique Azafady (qui travaillait à Sainte Luce, l'endroit où se trouve un des trois sites de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM) et consultante de Rio Tinto en développement durable : *« ...les performances de l'entreprise sur le front de l'environnement [...] loin d'avoir été exemplaires, et son intervention dans la gestion forestière des zones environnantes de ses sites d'exploitation minière actuels et futurs a aggravé ses rapports avec les communautés locales ; à certains endroits, elle a abouti à une dégradation plus forte de la forêt et à ce que les communautés se vengent d'avoir perdu la propriété des ressources locales. »*⁴⁴

Notre visite nous a permis de confirmer que la situation dans le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy est la même que celle décrite par Gemma Holloway à propos

de Sainte Luce : le projet est en train de soumettre les communautés locales à de dures épreuves. L'exclusion est présente à de nombreux niveaux, allant des restrictions sur l'utilisation traditionnelle de la forêt – en particulier la culture sur brûlis – à la rétention d'information cruciale sur le contexte et la portée des projets de conservation en tant que compensations de la biodiversité, et sur le montant du budget mis à la disposition des ONG chargées de la mise en œuvre.

Au cours de réunions avec les villageois, il est devenu évident que l'entreprise et les ONG qui participent aux activités de conservation de la biodiversité n'avaient pas communiqué aux villageois concernés par le site de Bemangidy de nombreuses informations importantes et que, bien entendu, elles n'avaient même pas tenté d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Peu après notre arrivée à un village on nous a dit :

« L'entreprise QMM a ce projet pour protéger la forêt, et ils sont en train d'amener des étudiants de Tana (Antananarivo, la capitale de Madagascar) pour faire des recherches ici, dans la forêt. Nous



ne comprenons pas très bien ce que veut QMM. Ils plantent quelques arbres et c'est tout. Nous ne comprenons pas et nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez nous donner davantage d'information sur leurs plans. »

Nous avons entendu dire aussi que la réponse habituelle des représentants d'Asity aux plaintes des villageois était 'Nous vous écoutons'. Par exemple, quand les gens ont expliqué que le salaire pour planter des arbres était trop bas, ou que les projets agricoles promis ou la plantation d'arbres près de la route n'avaient pas encore démarré, invariablement la réponse était 'Nous vous écoutons'. « *Mais ensuite rien ne se passe* », ont signalé les villageois à plusieurs reprises.

Plus inquiétantes encore ont été les révélations entendues pendant les

Les villageois doivent traverser cette lagune pour aller du village d'Antsotso à leurs champs de manioc dans les dunes, le seul endroit qui leur reste depuis que le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM leur a interdit l'accès aux champs qu'ils cultivaient traditionnellement, à la lisière de la forêt.
Photo Jutta Kill, WRM

réunions tenues à Fort Dauphin avec les représentants de Rio Tinto QMM et des ONG après notre visite des villages. Ces révélations portaient sur les méthodes et les tactiques employées « *pour que le projet de compensation soit un succès* ». Ces tactiques ne sont pas inhabituelles dans le secteur de la conservation, mais il est rare qu'on en parle aussi franchement.

On nous a dit par exemple que, comme Rio Tinto QMM avait entrepris le projet de compensation dans le but d'atteindre un 'impact positif net' sur la biodiversité, les ONG écologistes

avaient l'obligation d'aider l'entreprise à réussir.

Pour présenter les activités de compensation de la biodiversité, le personnel d'Asity a fait une série de visites dans les villages de la périphérie du site de compensation, parfois avec des représentants de Rio Tinto QMM, parfois sans la présence de l'entreprise.

Ces visites nous ont été décrites tantôt comme un moyen de mettre en œuvre le projet de compensation de façon participative, tantôt comme faisant partie d'un lent processus de persuasion. « *Au fond, c'était du lavage de cerveau* », nous a-t-on dit à un moment donné pendant la discussion ⁴⁵.

Au cours d'une première réunion, le personnel de l'ONG devait parler de l'importance de la forêt, pour présenter ensuite la compensation de la biodiversité, qui était décrite comme un projet de conservation. Puis il y aurait une dure critique des méthodes actuelles d'utilisation de la terre.

Nous avons appris que les choses ne s'étaient pas bien passées dans toutes les réunions avec les communautés. Une réunion en particulier, à laquelle étaient présents les représentants de Rio Tinto QMM, nous a été décrite comme « *un fiasco* », en partie parce que les villageois avaient demandé une solution au problème de l'indemnisation pour la perte d'accès à la forêt.

Pour éviter un 'fiasco' semblable aux réunions suivantes, les représentants d'Asity ont visité les villages sans les représentants de Rio Tinto QMM et ils ont arrangé que la réunion commence par un service religieux. La réunion qui a suivi a eu lieu aussi à l'église, « *pour éviter des perturbations* » ⁴⁶. Ils avaient pensé que les gens resteraient calmes à l'église, et qu'il serait plus facile d'éviter que la réunion devienne un nouveau 'fiasco', grâce à « *l'influence de la culture œcuménique* ». Cela a permis aussi de dire que Dieu et les ancêtres étaient ceux qui avaient demandé la protection de la forêt « *pour les générations futures et pour respecter les ancêtres* ».

En exploitant la forte culture de réciprocité des coutumes traditionnelles – l'importance du partage, et le sentiment que celui qui n'apprend pas à donner ne recevra rien – Asity a pu se débarrasser plus facilement des réclamations d'indemnisation.

Asity est d'avis que ce ne sont pas les ONG qui doivent formuler les propositions du projet. Cette approche semble louable à première vue, mais les circonstances peuvent constituer un obstacle à la mise en œuvre d'une initiative de ce genre. Asity insiste pour que les communautés elles-mêmes présentent des projets alternatifs pour la génération de revenus, parce que l'ensemble du processus consiste à partager plutôt qu'à donner. Cependant, on ne voit pas vraiment quels avantages ont tiré les



Pépinière d'arbres dans le Centre éducatif de Rio Tinto QMM à Mandena. Photo Jutta Kill, WRM

communautés que nous avons visitées de ce que les ONG ont partagé avec elles.

Asity demande que les propositions des communautés soient « *une affaire rentable* ». À cette fin, elle a organisé des séances de formation dans les villages, sur la manière de mettre au point une proposition de projet de génération de revenus, d'en évaluer la faisabilité économique, de prévoir un budget et de dresser un plan de gestion financière. Le projet doit générer suffisamment de revenus pour rembourser le prêt. Les villageois se rappelaient ce cours ; ils ont commenté qu'au début on appelait à participer surtout les femmes et les plus pauvres, pour qu'ils puissent bénéficier de l'offre d'un microcrédit, mais la plupart n'ont pas pu suivre le cours :

« *Il nous a fait un cours sur la gestion financière, mais c'était trop difficile. Surtout pour ceux qui sont analphabètes, mais même pour ceux qui ont un certain niveau d'éducation. Personne n'a compris ce qu'il disait.* »

Dans ce contexte, rares sont ceux qui pourront soumettre une proposition de projet, et encore moins une proposition qui puisse être approuvée par l'évaluation de viabilité économique d'Asity.

On nous a raconté qu'Asity avait déjà financé une vingtaine de microcrédits (à 0 % d'intérêt) dans les quatre COBA concernées par le site de compensation de la biodiversité de Bemangidy, de 60 000 à 700 000 ariary chacun (16 – 200 euros). La plupart des prêts étaient modestes, la justification étant que si les gens ne savent pas gérer de petites sommes ils ne seront pas capables de gérer de grosses sommes : « *Voyez grand mais commencez petit.* »

Par exemple, un villageois a reçu d'Asity un microcrédit de 100 000 ariary [28 euros] en août 2015. Il devait le rendre à partir de septembre 2015, et finir de le rembourser en novembre 2015. On lui a dit qu'il devait rembourser le prêt avant qu'une autre personne puisse recevoir un microcrédit.

Il existe un autre obstacle également : pour être pris en compte pour les divers projets et microcrédits, les villageois doivent être membres de la COBA et

avoir payé leurs cotisations. Il paraît que c'est un moyen de déterminer qui est susceptible de respecter les conditions d'Asity : « *Ceux qui n'ont pas payé leur cotisation sont ceux qui causent des problèmes* », a signalé le personnel d'Asity. Compte tenu du contexte dans lequel sont créées les COBA et le rôle qu'elles jouent dans l'application des normes de gestion des aires protégées (voir le Chapitre 1), les conditions préalables de ce genre peuvent facilement devenir des moyens de faire respecter les règles de conservation qui sont imposées aux communautés.

La stratégie de Rio Tinto pour la conservation inclut des activités d'éducation communautaire et environnementale dans les villages proches des sites de compensation. Le personnel d'Asity a mentionné qu'il y avait des projets en cours pour « *apprendre aux villageois à cultiver des espèces améliorées de manioc afin qu'ils atteignent la sécurité alimentaire* ».

Des membres de la communauté ont parlé aussi d'activités éducatives où les ONG essayaient de convaincre les communautés de manger davantage de riz et moins de manioc. Or, traditionnellement, dans les villages que nous avons visités la population mange du manioc pendant onze mois et du riz pendant un mois. Les ONG essaient de faire remplacer le manioc par du riz comme nourriture de base.

Au village d'Iabakoho, où quelques activités de production d'aliments alternatifs semblent avoir lieu, un projet de culture du riz est mis en œuvre avec l'ONG allemande Welthungerhilfe. Le projet consiste à aider la population à créer des rizières, pour cultiver du riz à la place du manioc. Cependant, les villages que nous avons visités n'ont pas reçu de propositions d'assistance similaires. Les gens ont mentionné qu'ils avaient manifesté plusieurs fois à Asity leur intérêt à ce sujet, mais qu'Asity n'avait jamais réagi ou offert son soutien pour la mise en œuvre d'un projet de culture du riz. En particulier, la communauté pensait qu'elle aurait besoin de conseils sur la manière de cultiver le riz dans les conditions qui se présentent à eux, et d'un financement important pour entreprendre un projet de ce genre.

L'idée de remplacer le manioc par du riz en tant que nourriture de base dans ces circonstances risque aussi d'amoinrir la souveraineté alimentaire des villages, surtout s'il n'y aucun projet de culture du riz en cours. Les familles qui, jusqu'ici, ont produit leur propre manioc, pourraient se transformer en consommatrices dépendantes d'un produit de base qu'elles ne produisent pas elles-mêmes ou qu'elles ne produisent pas en quantité suffisante. Cela augmenterait leur dépendance de l'argent (que les villageois n'ont pas) pour acheter de la nourriture, et les exposerait aux variations brusques des

prix associées au marché mondial des matières premières.

De façon générale, du point de vue du renforcement des capacités et des activités alternatives de génération de revenus, ce projet illustre bien les raisons de l'échec de nombreuses initiatives de ce genre. Il semble tout ignorer de la réalité des villageois, alors que ceux-ci sont les bénéficiaires supposés des

activités de formation et de génération de revenus. D'autre part, l'intérêt pour savoir quels sont les besoins réels du village ne paraît pas évident.

Dans l'ensemble, les habitants des villages visités dans le cadre de l'enquête sur le terrain menée en septembre 2015 pensent que « *le projet d'Asity est tout simplement directif. Ils ne discutent pas avec la communauté* ».

7. Ce que notre visite nous a appris sur la compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM

« Pourquoi devons-nous souffrir au profit de quelqu'un d'autre ? Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet. »

Il existe un écart considérable entre le tableau que brossent les brochures luxueuses, distribuées dans le monde entier, sur les activités de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM dans le sud-est de Madagascar, et la réalité des villageois qui habitent autour du site de Bemangidy-Ivohibe où ces activités ont lieu.

L'enquête sur le terrain menée en 2015 par Re:Common et le WRM a confirmé que les communautés n'avaient pas été informées que le projet de conservation des forêts était en fait un projet de compensation de la biodiversité pour la mine d'ilménite de Rio Tinto QMM située près de Fort Dauphin, quelque 50 kilomètres au sud de Bemangidy, le site prévu pour la compensation. On les a laissé croire que Rio Tinto explorait la zone à des fins de prospection minière.

Les habitants du village d'Antsotso ont manifesté qu'il n'y avait eu aucune négociation concernant les restrictions sur l'utilisation de la terre, et que ces



restrictions leur avaient été imposées sans tenir compte de leur situation. Des activités alternatives de génération de revenus destinées à atténuer la perte d'accès à la forêt leur avaient été promises, mais elles ne se sont toujours pas matérialisées de façon significative⁴⁷, tandis que les restrictions sont déjà en vigueur.

Bref, les communautés qui se battaient déjà pour survivre font face maintenant à un risque encore plus fort de privations et de faim, résultat direct d'un projet de compensation de la biodiversité dont le bénéficiaire et une des transnationales minières les plus grandes du monde. Or, Rio Tinto peut affirmer que sa mine

Tombée de la nuit sur la mine Rio Tinto QMM et le port à Fort Dauphin.

d'ilménite est venue « à la rescousse de la biodiversité unique de la zone littorale de Fort Dauphin ». Et ce, en dépit du fait qu'une bonne partie des 1 650 hectares de forêt littorale qui se trouvent à l'intérieur de la concession minière sera détruite au cours de l'exploitation.

Le géant minier et ses collaborateurs parlent avec enthousiasme d'un 'impact positif net' sur la biodiversité, et affirment que la forêt littorale qu'ils sont en train de détruire aurait été détruite de toute façon au cours des quelques prochaines décennies par les méthodes agricoles des paysans. Les arguments

dont ils se servent pour justifier cette affirmation sont sans doute discutables. Néanmoins, Rio Tinto QMM déclare qu'en maintenant un peu de forêt à l'intérieur de la concession minière, et en protégeant et en restaurant ailleurs une autre forêt semblable à celle qui est détruite par la mine, les activités minières de l'entreprise auront un 'impact positif net' sur la biodiversité, par rapport à celui qu'elles auraient pu avoir. Ils ajoutent que la forêt des sites de compensation de la biodiversité aurait été détruite elle aussi par les méthodes agricoles locales, si Rio

Tinto et ses partenaires n'avaient pas entrepris à ces endroits des activités de compensation de la biodiversité.

Or, la réalité est très différente de l'histoire que racontent les brochures de luxe distribuées de par le monde ! Les moyens de subsistance des villageois affectés, non seulement par l'exploitation minière mais aussi par la compensation de la biodiversité, sont rendus encore plus précaires pour que Rio Tinto puisse accroître les bénéfices dérivés de l'extraction d'ilménite.

Information complémentaire

- Re:Common, Collectif TANY, SIF (2013): Accaparement de terres à Madagascar. Échos et témoignages du terrain. http://terresmalgaches.info/IMG/pdf/Rapport_Accaparements_de_terres_Madagascar_2013.pdf.
- Andrews Lees Trust et Panos (2009): Voices of Change. A collection of testimonies from farmers impacted by the Rio Tinto QMM mine. www.andrewsleestrust.org/hepa.htm
- Harbinson, Rod (2007): Development Recast? A review of the impact of the Rio Tinto Ilmenite Mine in Southern Madagascar. Rapport de Panos pour Les Amis de la Terre.
- Lambolez, Fred et Jean Marie Pernelle (2013): Je veux ma part de terre – Madagascar. Vidéo documentaire.
- Les Amis de la Terre (2012): Madagascar: Nouvel eldorado des compagnies minières et pétrolières. http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/version_longue_-_rapport_madagascar.pdf.
- Bidaud, C. et d'autres (2015): Voluntary biodiversity offset strategies in Madagascar. Ecosystem Services (2015).
- Seagle, Caroline (2012): The mining-conservation nexus: Rio Tinto, development 'gifts' and contested compensation in Madagascar. The Land Deal Politics Initiative.
- Virah Sawmy, Malika (2009): Ecosystem management in Madagascar during global change. Conservation Letters, 2: 163–170.
- Les Amis de la Terre International (2015): Financiarisation de la nature ou comment redéfinir la nature. Brochure. <http://www.foei.org/wp-content/uploads/2015/11/financialization-of-nature-FR.pdf>.

Notes

1. L'abréviation QMM correspond à QIT Madagascar Minerals S.A., société détenue à 20 % par l'État malgache et à 80 % par Rio Tinto.
2. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature est la plus grande et la plus ancienne des organisations globales environnementales au monde. Elle a près de 1 300 organisations membres, gouvernementales et non gouvernementales.
3. Pour une sélection de références, voir C. Seagle (2011) : The mining-conservation nexus. Rio Tinto, development 'gifts' and contested compensation in Madagascar. LDPI Working Paper 11, p. 6.
4. Pour une information détaillée sur la façon dont Rio Tinto calcule les équivalences en biodiversité entre la forêt détruite au site de la mine d'ilménite de QMM et les forêts affectées à la compensation de cette destruction, voir Re:Common et WRM (2016): Rio Tinto in Madagascar. A mine destroying the unique biodiversity of the littoral zone of Fort Dauphin.
5. Pour une vue d'ensemble de l'histoire de la mine voir : Accaparement de terres à Madagascar. Échos et témoignages du terrain - 2013. http://terresmalgaches.info/IMG/pdf/Rapport_Accaparements_de_terres_Madagascar_2013.pdf.
6. Pour davantage d'information sur cette application de la compensation, voir Metin Akyol, Michael Neugart, Stefan Pichler (2015): A tradable employment quota. Labour Economics, Volume 36, Octobre 2015: 48-63.
7. Les nouvelles aires protégées créés après 2003 / 2004 sont souvent gérées par des organisations écologistes nationales ou internationales, plutôt que par l'organisme public Madagascar National Parks, qui gère les près de 50 aires protégées 'historiques' établies entre 1927 et 1999. Dans le cadre du transfert de la gestion à des organisations écologistes du secteur privée, le gouvernement a passé une série de contrats de transfert de gestion, en vertu de la loi GELOSE de 1996 (Gestion localisée sécurisée) et du décret GFC de 2001 (Gestion contractualisée des forêts). Pour davantage d'information sur les transferts de gestion à Madagascar, voir Jacques Pollini et d'autres (2014): The transfer of natural resource management rights to local communities. Dans: Ivan R. Scales (éd.): Conservation and Environmental Management in Madagascar.
8. Une route nationale qui relie Fort Dauphin et Farafagana traverse les villages. À l'heure actuelle elle est en cours d'aménagement et les travaux sur la partie qui passe par les villages ont été une source d'emploi temporaire pour quelques villageois.
9. Olsen, Nathalie, Bishop, Joshua et Anstee, Stuart (2011). Explorer l'évaluation des écosystèmes comme un outil d'avancement vers un impact positif net sur la biodiversité dans le secteur minier. Série technique UICN et Rio Tinto no. 1. <https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/2011-062-Fr.pdf>.
10. Explication du personnel d'Asity sur les objectifs du projet que cette organisation met en œuvre avec Rio Tinto QMM.
11. Voir, par exemple, 'Carbon Crooks', un film de Tom Heinemann (<http://tomheinemann.dk/the-carbon-crooks/>), ou

- 'The Carbon Rush' d'Amy Miller (<http://thecarbonrush.net/>).
12. Communiqué de presse de l'Interpol. (<http://www.interpol.int/News-and-media/News/2013/PR090>).
 13. C'est ce que dit la Norme de Performance numéro 6 de la IFC.
 14. Voir le Bulletin n° 222 du WRM de mars/avril 2016 (<http://wrm.org.uy>).
 15. REDD est l'abréviation de Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts. Le 'plus' a été ajouté pour y inclure non seulement la conservation des forêts mais aussi la coupe et la plantation d'arbres pour générer des crédits de compensation.
 16. Voir, par exemple, WRM (2015) : REDD. Une collection de conflits, de contradictions et de mensonges (<http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>).
 17. On peut trouver de l'information sur les nombreux autres conflits et controverses associés aux activités minières de Rio Tinto sur le site du London Mining Network (<http://londonminingnetwork.org/rio-tinto/>), sur celui de l'Industrial Union (http://www.industrialunion.org/search?q=&page=1&sort=ds_created+desc&lang=en§ors=Mining&issues=Rio+Tinto) et dans le rapport *Unsustainable: the ugly truth about Rio Tinto* ; (http://www.industrialunion.org/sites/default/files/uploads/documents/Rio_Tinto_Campaign/a4_rio_tinto_report_final2.pdf).
 18. *Rio Tinto Biodiversity Strategy – Sustaining a natural balance*, Rio Tinto 2004, <http://www.riotinto.com/SustainableReview/Landaccess/programmes/Biodiversity/pdf/BiodiversityStrategy.pdf>.
 19. IndustriALL (2012): *Rio Tinto in Africa. Global Citizen or Corporate Shame?* <http://www.industrialunion.org/sites/default/files/uploads/documents/industrial-rio-tinto-africa-report.pdf>.
 20. Pour une évaluation détaillée du 'Projet de pôles intégrés de croissance à Madagascar' voir le site web de la Banque mondiale (<http://www.banquemondiale.org/projects/P110405/mg-integrated-growth-poles-additional-financing-credit?lang=fr>).
 21. Rowan Moore Gerety (2009): *Mining and biodiversity offsets in Madagascar: Conservation or 'Conservation Opportunities?'* Mongabay, 30 August 2009.
 22. <http://www.birdlife.org/community-blog/wp-content/uploads/2011/11/BirdLife-2011-Tsitongambarika-book-En.pdf>.
 23. Background, <http://www.riotintomadagascar.com/english/bioBackground.asp>.
 24. *Suivi environnemental – Un bilan positif des cinq premières années*, N. 002 Magazine semestriel QMM, Octobre 2014 (<http://www.riotintomadagascar.com/pdf/fasimaintyoct14.pdf>).
 25. Description de la stratégie "impact positif net" de Rio Tinto sur les panneaux d'affichage dans le Bureau du Centre d'Education Mandena.
 26. Seagle, Caroline (2012): *The mining-conservation nexus: Rio Tinto, development 'gifts' and contested compensation in Madagascar. The Land Deal Politics Initiative*. Page 26.
 27. *A mine at the rescue of the unique biodiversity of the littoral zone of Fort Dauphin*, Dossier de presse de QIT Madagascar Minerals SA, 2009.
 28. http://bbop.forest-trends.org/documents/files/forecasting_npi_at_qmm.pdf.
 29. <http://www.riotintomadagascar.com/english/pdfs/factsheets/QMM%20>

- Fact%20Sheet%20Biodiversity.pdf.
30. Le temps nécessaire pour arriver à Bemangidy dépend du nombre de véhicules qui attendent pour traverser en bac à trois endroits.
 31. Décret d'État no. 2015-720 du 23 juin 2015.
 32. <http://www.birdlife.org/community-blog/wp-content/uploads/2011/11/BirdLife-2011-Tsitongambarika-book-En.pdf>.
 33. BirdLife, non daté: Direct Payments for Conservation in Madagascar. http://www.birdlife.org/sites/default/files/attachments/Direct%20Payments%20for%20Conservation%20in%20Madagascar%20rt_5.pdf.
 34. "Forecasting the path towards a Net Positive Impact on biodiversity for Rio Tinto QMM", H. J. Temple, S. Anstee, J. Ekstrom, J. D. Pilgrim, J. Rabenantoandro, J-B. Ramanamanjato, F. Randriatafika and M. Vincelette. IUCN and Rio Tinto Technical Series No.2; Biodiversity, Positive impact of the programme. <http://www.riotinto.com/diamondsandminerals/biodiversity-15520.aspx#faq-5>
 35. http://www.riotinto.com/documents/ReportsPublications/RTBiodiversitystrategyfinal_French.pdf p.5.
 36. Page du Comité de la biodiversité de Rio Tinto QMM sur le site web de Rio Tinto (www.riotintomadagascar.com/english/biocom.asp).
 37. <http://www.riotintomadagascar.com/pdf/NPI.pdf>
 38. <http://www.birdlife.org/community-blog/wp-content/uploads/2011/11/BirdLife-2011-Tsitongambarika-book-En.pdf>.
 39. <http://www.riotintomadagascar.com/english/biocom.asp>.
 40. http://www.iucn.org/about/work/programmes/business/bbp_work/by_engagement/rio_tinto/
 41. Ganzhorn et d'autres (2007): Biodiversity ecology and conservation of littoral ecosystems in Southeastern Madagascar, Tolagnaro (Fort Dauphin) et la publication complémentaire, Temple et d'autres (2012): Prévoir le chemin vers l'atteinte d'un impact positif net sur la biodiversité pour Rio Tinto QMM, Série technique n° 2de l'UICN et de Rio Tinto (http://www.riotintomadagascar.com/pdf/npi_vf.pdf).
 42. Re-mining the collection: From bioprospecting to biodiversity offsetting in Madagascar. Benjamin D. Neimark et Bradley Wilson. *Geoforum* 22 (2015).
 43. <http://www.riotintomadagascar.com/english/com2014b.asp>.
 44. IndustriALL (2014): Unsustainable: the ugly truth about Rio Tinto. Page 14.
 45. Réponse de Asity Madagascar, reçu le 08 Avril 2016 par e-mail: "la façon dont on a rédigé la phrase ne relate pas vraiment la réalité. Primo, le «lavage de cerveau» n'est pas le mot approprié, mieux vaut dire que c'est un moyen d'apporter des éclaircissements pour la population. Secundo, les visites servent à sensibiliser la population sur les tenants et aboutissants du projet Offset."
 46. Réponse de Asity Madagascar, reçu le 08 Avril 2016 par e-mail: "En voici la réalité: tout au début, des groupes de personnes trouvaient toujours les moyens de perturber la réunion. Pour éviter cela, nous avons négocié avec les responsables de l'Eglise de Iaboakoho à débiter la réunion par une prière, et de prendre les décisions difficiles dans l'église même."
 47. Les membres de la communauté pensaient que les activités de microcrédit approuvées jusque là ne remplaçaient pas la perte de terres arables.

La compensation de la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar Un double accaparement de terres au nom de la biodiversité ?

Ces dernières années, les sociétés minières ont commencé à promouvoir activement la 'compensation de la biodiversité' comme un moyen de 'verdir' le secteur minier

Un projet de compensation en particulier, le projet de compensation de la biodiversité de Rio Tinto QMM dans la région d'Anosy du sud-est de Madagascar, a été annoncé comme un modèle de compensation de la biodiversité.

Rio Tinto et ses partenaires du secteur de la conservation affirment que la stratégie de conservation de la biodiversité de l'entreprise ne sera pas seulement compenser la perte de la biodiversité, mais que l'exploitation minière aura même un «impact positif net» sur la biodiversité à la fin. Cependant, une enquête conjointe de Re:Common et WRM en 2015 a révélé que la réalité est très différente de l'image présentée dans les brochures distribuées à l'échelle internationale.

Les moyens de subsistance des villageois sont rendus encore plus précaires pour que Rio Tinto puisse accroître les bénéfices dérivés de l'extraction d'ilménite. Les habitants d'un village ont manifesté qu'il n'y avait eu aucune négociation concernant les restrictions sur l'utilisation de la terre, et que ces restrictions leur avaient été imposées sans tenir compte de leur situation. Des activités alternatives de génération de revenus destinées à atténuer la perte d'accès à la forêt leur avaient été promises, mais elles ne se sont toujours pas matérialisées de façon significative, tandis que les restrictions sont déjà en vigueur.



**World Rainforest
Movement**

wrm@wrm.org.uy
wrm.org.uy



RE:COMMON

info@recommon.org
www.recommon.org